

Plus jamais d'autre loi 101, clame Hatfield

TORONTO (d'après PC) — "Nous devons faire en sorte que le traumatisme qu'ont vécu les anglophones de Montréal ne se reproduise jamais", qu'une autre loi 101 ne puisse jamais être adoptée.

Parlant à des militants conservateurs à Toronto, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a plaidé pour l'inclusion, dans une nouvelle constitution, d'une charte des droits linguistiques qui garantissent l'épanouissement de l'anglais au Québec et du français partout au Canada.

M. Hatfield a ajouté que tous les Canadiens devraient chercher à comprendre les revendications de leurs concitoyens des autres provinces pour obtenir la compétence dans des secteurs qui ont pour elles un intérêt particulier, comme, par exemple, les droits miniers sous-marins pour Terre-Neuve.

Ces revendications, à poursuivre M. Hatfield, "ne doivent être ni ridiculisées, ni attaquées". Le chef conservateur a enchaîné en faisant appel aux médias pour qu'ils n'utilisent pas le pouvoir dont ils disposent pour nuire à la réforme de la constitution.

Les médias doivent "cesser d'être cyniques et de prédire un échec des négociations constitutionnelles", d'expliquer M. Hatfield. Les Canadiens sont ennuyés par toutes ces discussions et le sont aussi par l'approche cynique qu'utilisent les journalistes à leur sujet. Selon M. Hatfield, le Canada a atteint la maturité nécessaire pour se donner une constitution qui leur durera au moins 200 ans, a-t-il lancé devant 800 convives qui avaient payé \$125 chacun pour assister à ce dîner-bénéfice.

Rencontre préalable pour au moins cinq premiers ministres

HALIFAX (d'après PC) — La proposition du premier ministre terre-neuvien Brian Peckford d'une réunion sans caractère officiel, la veille de la conférence constitutionnelle des 11 premiers ministres, qui doit avoir lieu lundi à la résidence de M. Pierre Trudeau, a reçu l'accord d'au moins quatre chefs de gouvernement provinciaux.

On a appris hier que MM. René Lévesque, du Québec, Peter Lougheed, de l'Alberta, et Allan Blakeney, de la Saskatchewan, avaient accepté de s'y rendre dimanche soir. Le premier ministre Angus MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard, a déjà déclaré publiquement qu'il en serait si la réunion a effectivement lieu.

De son côté, M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, a décliné l'invitation de M. Peckford, soutenant qu'il n'y aurait pas assez de chefs politiques présents pour tenir la réunion.

MM. William Davis et William Bennett, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ont également refusé l'invitation de M. Peckford.

M. John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse, a dit ne pas savoir s'il pourrait se rendre à Ottawa dimanche soir tandis que le Manito-

bain Sterling Lyon n'a pas fait connaître sa réponse à l'invitation de M. Peckford.

Au bureau de M. Peckford, on insiste pour dire qu'il ne s'agit pas de préparer un complot des premiers ministres provinciaux.

"Ce sera seulement une réunion sans façon dimanche soir — peut-être pourrons-nous la tenir au petit déjeuner, lundi — afin de savoir si nous partageons une base de négociation commune", a dit hier un porte-parole de M. Peckford. Le succès de la réunion, a-t-il ajouté, "ne dépend pas de la présence de tous".

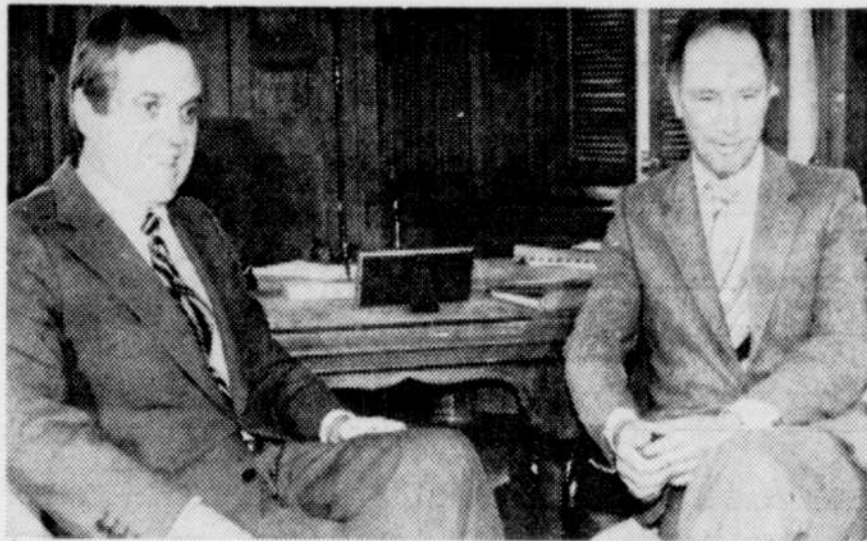
Par contre, M. Hatfield a expliqué qu'il était déjà pris pour dimanche soir et a ajouté: "Nous devrions vraiment commencer avec 11 gouvernements et demeurer ainsi le plus longtemps possible."

"Je ne pense pas qu'il (M. Peckford) a une quelconque arrière-pensée mais cela pourrait donner une mauvaise impression de ce que nous sommes en train de faire", a-t-il ajouté M. Hatfield.

M. Bennett a annoncé lui-même à M. Peckford qu'il refusait son invitation. "Qu'est-il pour proposer une réunion? Nous sommes tous censés être des égaux."



Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a reçu successivement, hier, les chefs conservateur et néo-démocrate, MM. Joe Clark et Ed Broadbent.



Le Conseil pour l'unité dévoile ses propositions constitutionnelles

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — Au cours d'une rencontre, hier, avec la presse, le Conseil pour l'unité canadienne a présenté ses propositions constitutionnelles contenues dans un document de 22 pages intitulé "Perspectives du Conseil pour l'unité canadienne sur la réforme constitutionnelle", dont l'ébauche avait été présentée au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'une rencontre avec les dirigeants de l'organisme au début d'avril.

Le texte final de ces propositions n'a été communiqué à M. Trudeau qu'à la fin d'avril, date de l'assemblée annuelle du conseil. Même si le document était prêt avant la campagne référendaire, les dirigeants de l'organisme ont décidé de ne le rendre public qu'après le référendum.

En ce qui a trait au mécanisme d'élaboration de la nouvelle constitution, le conseil croit qu'il faut donner la chance au cours et laisser aux 11 premiers ministres la possibilité de faire avancer les discussions avant de penser à la création "d'une véritable assemblée constituante (dont la composition n'est pas précisée) dont le mandat précis serait de rédiger une nouvelle constitution fédérale et de la soumettre au peuple canadien pour la faire ratifier par voie de référendum".

La réforme devrait être menée à terme en deux ans, selon le conseil.

Trois principes de base

Concrètement, le conseil adopte les principes de dualisme, de régionalisme et du partage des pouvoirs contenus dans le rapport de la Commission Pépin-Roberts et le livre beige du Parti libéral du Québec.

Il est essentiel de tenir compte du dualisme, car "vouloir nier ce fait et cette valeur conduirait rapidement à la ruine du régime fédéral", du régionalisme "dans le partage des compétences législatives et la constitution de la seconde Chambre centrale à Ottawa" et du partage des pouvoirs, puisque qu'il ne servirait à rien "de parler d'un Canada fédéral uni si les divers éléments qui composent notre pays n'ont pas voix au chapitre".

Le Canada devrait garder le système parlementaire actuel, mais pour assurer une meilleure représentation des provinces, le conseil reprend la proposition du rapport Pépin-Roberts qui suggérerait une forme de scrutin proportionnel "mitigé" en vertu duquel on ajouterait une soixantaine de sièges aux 282 existants.

Le préambule de la constitution actuelle, qui manque "d'élégance et d'inspiration", devrait être modifié et parler explicitement des "peuples fondateurs, des Amérindiens et de ceux qui sont venus se joindre aux groupes

Clark ira à la table s'il y a blocage

OTTAWA (d'après PC) — Si la rencontre de lundi, entre les premiers ministres du pays, permet un déblocage, le chef conservateur, M. Joe Clark, ne voit pas pourquoi il faudrait changer le cadre des discussions. Si elle échoue, il faudra peut-être songer à élargir la représentation pour obtenir un plus large éventail d'opinions, a-t-il dit.

Dans un tel cas, M. Clark pourrait se joindre aux discussions selon ce qu'il indiquait à la presse au sortir de sa rencontre avec le premier ministre, M. Pierre Trudeau, qui le recevait hier, ainsi que le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, pour parler de la question constitutionnelle.

Après son entretien avec M. Trudeau, qui a duré un peu plus d'une heure et quart, M. Clark a réaffirmé qu'il était prêt à se joindre à une position fédérale commune en vue des pourparlers constitutionnels, à la condition toutefois de participer à son élaboration, a-t-il dit.

De son côté, le chef néo-démocrate, dont l'entretien avec le premier ministre a duré également plus d'une heure, a déclaré qu'il avait proposé qu'on fixe une échéance aux

discussions constitutionnelles, de manière à ce que le tout puisse être terminé en mai 1981 pour qu'il soit possible de proclamer la nouvelle constitution au 1er juillet suivant.

M. Broadbent a réaffirmé qu'il faut que les pourparlers constitutionnels se fassent "de Parlement à Parlement" plutôt que de gouvernement à gouvernement, comme par le passé.

Pour construire une nation, il faut mettre de côté la partisanerie politique et aborder la question constitutionnelle dans le cadre d'une participation multipartite, a-t-il dit.

M. Broadbent a affirmé qu'il a suggéré au premier ministre d'accepter au sein de la délégation fédérale les chefs des partis aux Communes, qui, a-t-il précisé, auraient droit de parole, mais non le droit de vote, ce qui leur permettrait, selon lui, de jouer de la latitude nécessaire pour avancer leurs propres idées.

MM. Clark et Broadbent ont tous deux soutenu, par ailleurs, qu'il faudrait prévoir la participation aux discussions constitutionnelles des représentants des autochtones et des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

francophones et anglophones pour bâtir le Canada actuel". De plus, le conseil prône "l'intégration des droits fondamentaux dans la constitution, c'est-à-dire les droits politiques, juridiques, économiques, sociaux et culturels".

Droits linguistiques

En ce qui a trait aux droits linguistiques, le conseil propose d'inclure dans la constitution la reconnaissance officielle de l'égalité des langues tant au gouvernement fédéral qu'au Parlement.

Pour ce qui est des provinces, "il semblerait que la mesure la plus appropriée serait un certain enchaînement dans l'ordre provincial des droits linguistiques, comme ceux relatifs aux procès et pour le reste, la liberté pour les provinces d'adopter une législation protectrice des droits linguistiques".

Le conseil propose la même formule d'amendement retenue par la Commission Pépin-Roberts, qui prévoit que toute modification à la nouvelle constitution devrait être ratifiée par référendum où on obtiendrait "une pluralité des votes dans chacune des quatre grandes régions du pays: Ontario, Québec, Est et Ouest".

Le Sénat devrait être remplacé par une seconde chambre dont les députés devraient être nommés tant par les provinces que le fédéral. Au chapitre de la Cour suprême, le conseil demeure imprécis, estimant toute-

fois que les changements doivent se faire dans la lignée de pensée du projet de loi C-60 ("Le temps d'agir" de M. Trudeau), du rapport Pépin-Roberts et du Livre beige du Parti libéral du Québec.

"La direction générale de l'économie doit continuer à relever du Parlement fédéral. Les pouvoirs monétaires et bancaires doivent demeurer ce qu'ils sont, soit de compétence fédérale exclusive", souligne le document.

Tout en laissant au gouvernement fédéral l'accès à la taxe indirecte, il faudrait habiliter les provinces à recourir à cette formule. De plus, la nouvelle constitution devrait consacrer le principe de la péréquation et accorder au fédéral le pouvoir de lutter contre les disparités régionales.

Le Conseil propose que les provinces aient l'entière compétence dans les secteurs de la santé et du bien-être social et un pouvoir partagé dans le domaine de la culture. Il propose d'éliminer les pouvoirs fédéraux de réserve et de désaveu et une restriction des pouvoirs fédéraux de dépenser aux domaines fédéraux, dont la péréquation.

Au cours d'une entrevue, le président du conseil, Me Marcel Piché, a dit que finalement, le Québec pourrait se retrouver indirectement avec un statut particulier, puisque toutes les provinces ayant les mêmes droits, certaines pourraient décider de rétroceder une partie de leurs pouvoirs au fédéral.

CLÔTURES
• mailles, bois, métal
• barrières et accessoires
• installation, réparation
CLÔTURE ORLÉANS
LITEE
849-2465

RESTAURANT
La Ripaille
Festival du
HOMARD
débutant le vendredi 2 mai
Crêpe farcie au homard \$3.75
Bisque de homard \$1.75
Homard grillé
Homard bouilli
Homard thermidor
Saumon frais majesté
\$8.75
9, rue Buade - 692-2450

**LA CLINIQUE
TARDIF ENR.**
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**
Optométristes
• Examen de la vue • Verres de contact
• Lunettes
• Soins professionnels complets

POITRINE de POULET FRAIS	2.85
POULET CHAUD BARBECUE	2.29
JAMBON COTTAGE FUMÉ	1.82
JAMBON CUIT TRANCHÉ	3.25
JAMBON HACHÉ MOULE 10 ON.	.94
SAUCISSON À L'AIL	2.45
ROSBIF FRANÇAIS	4.99
BOSTON STEAK SURLONGE SANS OS	5.99
RÔTI DE BOEUF PRESQUE DÉOSSÉ	1.65

LA BOUCHERIE
W.E. BÉGIN INC.
500 ST-JEAN
520 DE LA SALLE ET DE LA REINE

**SOLDES
PRINTEMPS-ÉTÉ**
20% à 50% de rabais

MANTEAUX ET IMPERS
Prix réguliers: 150 \$ à 325 \$
20% à 33 1/3 %
COSTUMES
Prix réguliers: 150 \$ à 400 \$
20% à 50%
ULTRASUÈDE
Manteaux, costumes, blazers
jupes et vestes
Prix réguliers: 300 \$ à 600 \$
20%

CHEMISIERS ET JUPES
Prix réguliers: 50 \$ à 160 \$
20% à 50%
ROBES ET 2 PIÈCES
Tricots et autres
Prix réguliers: 80 \$ à 595 \$
20% à 50%
BIJOUX ET PARFUMS
Jeanne de Paris
50%

Tous les articles en solde, provenant du stock régulier de la maison, sont de toute première qualité

TOUTE VENTE FINALE

* Marque déposée

Jeanne Hardy
Chic, distinction
et élégance

Mail St-Roch
461 est
rue St-Joseph
Québec
G2N 5Y6

Stationnement gratuit
Cartes Chex
American Express
Master Charge

**à québec,
une grande adresse**
l'édifice à bureaux
du complexe st-amable

Prenez tout de suite le temps de réserver l'espace que vous pourrez y partager avec de prestigieux voisins.

Ouverture prochaine

Pour location de bureaux

FORTIN DELAGE & ASSOCIÉS INC.
agent exclusif
(418) 653-6820

Selon un ministre ontarien

Les provinces ont tendance à se recroqueviller

TORONTO (PC) — Les provinces du Canada se replient sur elles-mêmes politiquement et socialement à mesure qu'elles dépendent moins les unes des autres pour se débrouiller financièrement.

Le ministre ontarien de l'Industrie, M. Larry Grossman, a fait cette déclaration lors d'une réunion de l'Ontario Economic Council, hier, en insistant sur la nécessité d'un gouvernement central puissant.

Dans le passé, a-t-il rappelé, toutes les provinces ont parfois agi comme si elles pouvaient se payer le luxe de faire fi des stratégies de développement que d'autres provinces et régions poursuivaient.

Il estime que les provinces doivent réviser leur politique et leur dessein économiques, non seulement dans l'intérêt de l'union nationale mais pour en tirer des avantages financiers.

"Il va falloir que les provinces

reconnaissent que le gouvernement central a une fonction importante et fondamentale à remplir en sa qualité d'autorité suprême et d'arbitre légitime qui doit agir dans l'intérêt national."

Liberté mal employée

M. Grossman a fait remarquer que la liberté dont disposent les provinces d'adopter leur propre législation fiscale et leurs propres règlements en la matière, avait abouti à des barrières

commerciales et à des conflits de stratégie économique régionale.

Ce dont le pays a besoin, a-t-il indiqué, c'est d'un marché commun canadien grâce auquel chaque province et chaque région pourraient amorcer un plan de développement industriel à longue portée qui utiliserait les ressources naturelles de chacune pour le bien de toutes.

Soulignant l'ampleur des relations économiques au sein du Canada, M. Grossman a dit que la valeur des biens fabriqués en Ontario et vendus aux

Maritimes, chaque année, était le double de ceux livrés à l'ensemble de la Communauté économique européenne, y compris la Grande-Bretagne.

"Et nos ventes, a-t-il renchérit, rien que dans les Prairies sont 30 fois supérieures à celles de nos biens manufacturés livrés au Japon."

Examen des obstacles

M. Grossman est d'avis qu'à la prochaine conférence des premiers ministres, il faudrait examiner les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre.

Il a dénoncé à ce sujet les mesures législatives, telles que celles du Québec, à cause desquelles 3.000 ouvriers ontariens de la construction sont privés de travail; celles de Terre-Neuve, où un registre de main-d'œuvre donne aux ressortissants de cette province la priorité d'embauche dans les travaux d'exploration pétrolière sous-marine; et un projet de loi présenté au Parlement de Nouvelle-Ecosse la semaine dernière, lequel "consacrerait le principe" d'accorder aux citoyens la priorité absolue aux emplois dans la fonction publique.

LE SOLEIL A DE LA CHANCE

L'été est beau à Hampton Beach. Et le printemps l'est tout autant. Du 17 mai au 21 juin, les fins de semaine s'illuminent de feux d'artifice et d'attractions gratuites. Ventes de trottoir et jours d'aubaines, concours, expositions et régates.

Le soleil a bien de la chance d'être à Hampton Beach au printemps.

Hampton Beach, N.H.

Pour obtenir un guide-vacances gratuit, envoyez 25¢ pour frais de poste et manutention à Hampton Beach Chamber of Commerce, 12 Ocean Blvd., Hampton Beach, NH 03842.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____ Code _____

ALS

SUIVEZ LA PISTE DES BISONS!

Diorama sur les bisons au Musée de l'Homme et de la Nature de Winnipeg. Ouvert tous les jours.



Surprise! Ces bisons sont immortalisés dans leur course au Musée de l'Homme et de la Nature de Winnipeg, toute une fête pour vous et votre caméra. Flânez dans les rues de la ville telles qu'elles étaient en 1920. Découvrez la vie passée et présente des gens qui vivent là où l'histoire de l'Ouest a pris naissance.

Visitez le site de la Bataille des Sept Chênes où des immigrants Selkirk ont été massacrés. Et, tout en déambulant dans la ville, renseignez-vous sur l'histoire du "Golden Boy". Un petit tour d'automobile vous conduira à l'église St-Andrews aux limites de la ville. Il s'agit de la plus vieille église de pierre de l'ouest canadien et sa principale caractéristique est de posséder des agenouilleurs de cuir de bison. Fait à noter: on s'y recueille encore régulièrement.

Le Manitoba est la place des Festivals. Alors, profitez de l'été pour parcourir cette province. Vous serez bien accueillis partout. Découvrez ce qu'est la vie sur la ferme en passant quelques jours dans une ferme d'accueil.



Tout en poursuivant votre route vers l'ouest, vous traverserez un véritable désert, cactus et lézards compris. Faites du camping ou séjournez dans l'un des sites de villégiature du magnifique parc national "Riding Mountain", là où les troupeaux de bisons errent encore librement. Profitez-en pour aller à la pêche, faire des randonnées pédestres ou vous baigner. Cet été, partez à la découverte du Manitoba.



Pour de plus amples renseignements, téléphonez à frais virés à: 204-944-3777 et demandez notre documentation voyage sur le Manitoba, ou écrivez à: TRAVEL MANITOBA 444-200 Vaughan Street Winnipeg, Manitoba, Canada, R3C 1T5

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____ Code postal _____

QAS

Friendly. Manitoba
Catch our good nature!
Province du Manitoba Ministère du Tourisme et du Développement économique

J'AI CHOISI DIMITRI POUR SA CLASSE

DIMITRI? LE MAÎTRE D'HÔTEL? LE NOUVEAU V-P? LE CHEVAL DANS LA 4e...

Découvrez Dimitri... une pure vodka.

Blakeney croit à un accord sur la procédure

REGINA (PC) — Selon le premier ministre de la Saskatchewan, la conférence constitutionnelle de lundi se terminera vraisemblablement par un accord sur une déclaration d'intention et sur une esquisse des travaux qui suivront.

A sa conférence de presse hebdomadaire, M. Blakeney a dit s'attendre à ce que l'on s'entende sur la procédure à suivre, et qu'il s'ensuivra plusieurs réunions ministérielles au cours de l'été.

On se mettra peut-être aussi d'accord sur les priorités. On pourrait en dresser une liste d'une douzaine sur lesquelles il serait possible de faire l'unanimité ou à peu près.

M. Blakeney s'est demandé aussi si le Québec ne sera qu'un observateur intéressé ou un vrai participant. Il a ajouté qu'il souhaiterait une autre réunion des premiers ministres à l'automne.

Vers le même temps, le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a dit que sa province aurait la même attitude que par le passé aux conférences constitutionnelles.

Sans donner de détails, il a déclaré à la législature qu'il ne fallait pas s'attendre à des surprises de sa part.

La semaine du pantalon chez Raoul Garneau



20% de réduction sur tous les Pantalons

SUPER-SPECIAL

Pantalon lavable

Rég. \$40.00

SPECIAL

29⁹⁵



Les Vêtements

raoul

Garneau



inc.

Place Laurier, Place Fleur de Lys, Mail St-Roch, Carrefour Rimouski

Morin encense les fonctionnaires de son ministère

(PC) — Le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin a rendu hommage, hier soir, aux fonctionnaires du ministère de l'Éducation qui font de son ministère "un ministère admirable".

On y travaille plus que jamais, de haut en bas, même si les effectifs, comme ceux de plusieurs autres ministères, ont été réduits de 10 pour 100, a dit le ministre en terminant l'étude en commission parlementaire des crédits des secteurs primaires et secondaires.

Peu de temps avant, le député libéral de L'Acadie Mme Thérèse Lavoie-Roux avait accusé le gouvernement d'avoir saboté l'élection scolaire dans l'île de Montréal en permettant que cette élection soit tenue une quinzaine de jours seulement après le référendum. Il aurait dû en déplacer la date.

Des gens seront élus sans concurrents à la Commission des écoles catholiques de Montréal, ce qui ne s'est encore jamais vu. Il aurait été sain que tous les postes aient été contestés, a dit Mme Lavoie-Roux, qui a elle-même été président de la CECM.

M. Morin a expliqué que son ministère avait envisagé la possibilité de reporter l'élection et qu'il ne l'avait pas fait étant donné la série de conséquences très complexes que cette mesure aurait entraînée. Le report de l'élection aurait déclenché des conséquences en chaîne et il aurait fallu revoir nombre de modalités et de dates.

A Mme Lavoie-Roux qui a prédit que le taux de participation à l'élection sera faible, le ministre a répondu que de toute façon les taux de participation antérieurs n'avaient jamais été brillants.

discutant du fameux "trou de \$500 millions", avait expliqué que pour obliger les commissions scolaires à présenter à temps leurs états financiers ou leurs sommaires de personnel, il a fallu que le ministère impose des sanctions à partir de 1978. Ces sanctions sont calculées suivant un barème fort compliqué d'après le nombre de jours de retard et l'importance des emprunts temporaires effectués par la commission scolaire visée.

En 1976-77, presque toutes les commissions scolaires ont dû verser des amendes, a dit M. Morin, qui a mentionné les plus importantes.

La commission scolaire Des Monts, \$11 814; L'Amiante, \$17 575; Louis-Frédéric, \$58 977; Orléans, \$7 144; St-Jérôme, \$44 484; Chomedey-de-Laval, \$48 640; Mille-Îles, \$10 337; Harricana, \$24 286; Du Golfe, \$18 064; Jérôme-Le Royer, \$48 322; Châteauguay-Vallée, \$16 763; Western-Québec, \$11 624; Lake Shore, \$78 000; Baldwin-Cartier, \$82 000; Sault-St-Louis, \$30 000; Sainte-Croix, \$19 000; Verdun, \$36 000; le PSBGM, à Montréal, \$86 000.

L'amende la plus importante a été celle imposée à la CECM, qui a dû verser \$1.5 million.

Ce système a beaucoup amélioré la situation, a dit le ministre.

Pressé de questions par le député libéral de Marguerite-Bourgeois Fernand Lalonde, le ministre a révélé que le nombre de fonctionnaires affectés à l'examen des états financiers des quelque 250 commissions scolaires de la province était de l'ordre d'une dizaine. Et que l'examen des états financiers des commissions scolaires était une opération "pas mal complexe".

bats, M. Lalonde a rappelé une déclaration de M. Morin qui disait: "Cela prend deux ou trois ans avant que les commissions scolaires ferment leurs livres."

Il a fini par faire admettre au ministre qu'il aurait fallu plutôt dire qu'il fallait deux ou trois ans avant que le ministère ferme ses livres.

La commission parlementaire de l'éducation a commencé peu avant minuit, hier soir, l'étude des crédits du secteur des collèges du Québec.



Édition 1980
L'assiette au "personnage" de Royal Doulton

L'an dernier nous avons inauguré une nouvelle série pour les collectionneurs — une série d'assiettes de 10 pouces dépeignant les très appréciés personnages de la fameuse collection des figurines de Royal Doulton. Toutes sont en trois dimensions.

On voit plus haut l'assiette de cette année avec "L'homme aux ballons" au premier plan et un autobus de Londres et la Cathédrale Saint-Paul à l'arrière-plan. La figurine est aussi disponible séparément.

L'assiette, \$125. La figurine, \$165.

16, de la Fabrique
692-3822

PLACE
QUEBEC
529-0231

PLACE
STE-FOY
653-4035

PLACE
FLEUR DE LYS
529-0303

PLACE
DU ROYAUME
Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

Juin: le mois de la perle



Il s'agit de perles qui ne sont pas constituées d'un noyau de nacre de perle comme les perles uniformes cultivées. Cette méthode de production est applicable aux mollusques d'eau douce. De telles perles, assemblées en colliers, sont un hommage à la beauté, à la féminité. Juin approche... c'est le mois de la perle, le moment d'en offrir. Pour bien choisir, il vous faut une grande collection, variée, complète. Birks vous l'offre ce très grand choix, pour une période de temps limitée.

Prix à partir de \$250.

16, de la Fabrique
692-3822

PLACE
QUEBEC
529-0231

PLACE
STE-FOY
653-4035

PLACE
FLEUR DE LYS
529-0303

PLACE
DU ROYAUME
Chicoutimi

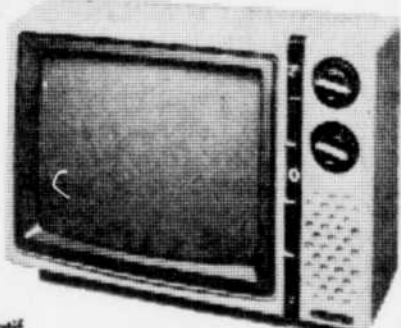
BIRKS
JOAILLIERS

LA SEMAINE DES BAS PRIX chez J.W. CANTIN

Venez vérifier le prix chez nous et vous devenez notre meilleur client!

TELEVISEUR NOIR et BLANC

écran de
14"
JBTY-1401
Candle



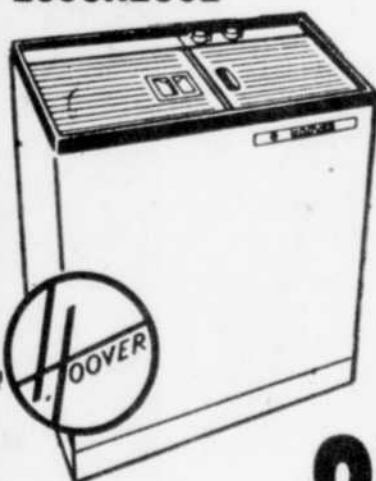
- Modèle portatif
- Transistorisé à 100%
- Contrôle sur panneau avant
- Synchronisation UHF et VHF à détente
- Contraste et luminosité à coulisse
- Allumage à bouton-poussoir
- Prise pour écouteurs
- Câblage fini blanc avec poignée

Prix de détail suggéré: \$154.95

SPECIAL

99⁸⁰

LAVEUSE/ ESSOREUSE



Caractéristiques que vous apprécierez:
Cuve en polypropylène monobloc, robuste. Lave 24 livres en 30 minutes. Essore le linge en quelques secondes.

SPECIAL

254⁰⁰

ASPIRATEUR VERTICAL "CONVERTIBLE"



Nettoyage constant sur les bords de l'aspirateur, puissante aspiration des deux côtés, pratique le long des plinthes et dans les coins. Réglage du bout du pied: bas, normal, haut et tapis à poil long. Manche à 3 positions s'abaissant à l'horizontale pour passer l'aspirateur sous les lits.

SPECIAL

98⁰⁰

BERCEUSE sur BILLES



Choix de couleurs
\$149.95

SPECIAL

119⁸⁰

TELECOULEUR 14"

JCTV-1508
Candle



- Tube image à lignes noires
- Système de couleur automatique à un bouton
- Contrôles à détente UHF et VHF
- Contrôles secondaires sur panneau avant à Col. free blanc avec poignée pliante

Prix de détail suggéré: \$499.95

SPECIAL

379⁸⁰

GARANTIE DE 3 ANS pièces et main-d'œuvre

2 CHAISES - 1 TABLE



NOYER "EARLY TIME"
Dossiers et sièges en caoutchouc-mousse. Fini chrome brillant!

Rég. \$189.95

SPECIAL

139⁸⁰

CUISINIÈRE



Cuisinière électrique de 30 pouces. Horloge automatique. 2 grands éléments de 8", 2 éléments de 6". Porte du four avec vitre. Tirail pleine largeur.

SPECIAL

359⁸⁰

Disponible en blanc ou amande. Plus \$10.00 pour couleur

MATELAS



Matelas Corle- ton de 312 ressorts. Largeur 54". 10 ans de garantie.

SPECIAL

99⁸⁰

J. W. CANTIN ET FILS Inc.

68 ANS AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

J.W. CANTIN & FILS INC.

74, ST-JOSEPH OUEST, QUÉBEC (Près boul. Langeller).

Marchand de meubles et appareils électriques

525-4519

Plan mise de côté - Stationnement très facile



ACCUEIL AMICAL ET COURTOIS



Pour un meilleur
financement hypothécaire
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

économie

La SID haussera sa participation dans Québecair

par Gilles BOVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Cherchant à mettre encore un peu plus de poids en leur faveur dans la balance dans le dossier d'acquisition de Nordair, le président de Québecair, M. Alfred Hamel et M. Guy Bernier, président de la Société d'investissement Desjardins (SID) ont présenté, hier, un bilan prometteur des activités du transport aérien québécois au cours de la dernière année et annoncé une substantielle augmentation de la participation du Mouvement Desjardins dans le

capital-actions de Québecair.

M. Bernier, qui est également président du conseil d'administration de Québecair, a en effet indiqué que la SID s'était portée acquéreur d'un 10 pour 100 additionnel du capital-actions de Québecair, portant ainsi à 31 pour 100 sa participation totale. La participation de M. Hamel et d'Expéditex est ainsi réduite de 61,5 à 51,5 pour 100 du capital-actions et celles de la Corporation Provost et des autres investisseurs demeurent inchangées à 10,5 et 7 pour 100 respectivement.

Pour Québecair, cette nouvelle infusion de capital du Mouvement Desjardins, non seulement vient décharger un peu les épaules du principal actionnaire, M. Hamel et le groupe Expéditex, mais en outre ajoute une plus grande crédibilité au transporteur québécois dans ses projets de fusion avec Nordair.

M. Bernier n'a pas caché aux journalistes qu'il pressait de questions qu'Ottawa voyait d'un bon oeil une implication plus significative du Mouvement Desjardins. D'autant plus que la réputation de

Québecair, avant la venue de M. Hamel et la réorganisation en profondeur qu'il y a amorcée, n'aurait peut-être pas pu soutenir la concurrence dans un dossier de cette importance.

A cet égard, la conférence de presse d'hier, tenue à bord du nouvel appareil Boeing 737 dont Québecair vient de prendre livraison, dressait un bilan flatteur du redressement amorcé chez le transporteur aérien québécois au cours de la dernière année. S'il n'est toujours pas question de profits pour 1980, a indiqué M. Hamel,

il semble que le fonds de roulement de la compagnie se soit sensiblement amélioré au cours de 1979 et l'on rêve de faire ses frais en 1980.

Mais les administrateurs de Québecair insistent surtout sur l'amélioration des services à la clientèle et la rationalisation des opérations et de l'administration. Ainsi, soulignait avec fierté M. Hamel, le taux de ponctualité a atteint des chiffres records au cours des trois derniers mois, se situant à plus de 85 pour 100 comparativement à un taux moyen de 67 pour 100 pour les transporteurs aériens en Amérique du Nord.

Au chapitre de la réorganisation administrative, un cadre de Québecair soulignait au SOLEIL, que quelque 150 postes ont été coupés à divers échelons et que le renouvellement de la flotte d'appareils allait bon train tant à Québec que chez ses filiales, Les Ailes du Nord, Air Fecteau et Lasarre Air Services.

Québecair cherche en outre à améliorer son image par un meilleur service à bord et l'ouverture de nouvelles routes.

Acquisition de Nordair

A la faveur de l'acquisition de Nordair, le transporteur aérien québécois espère également obtenir des autorités fédérales le retrait d'Air Canada de certaines routes aériennes régionales où le transporteur national concurrence directement Québecair.

C'est le cas notamment de la liaison Montréal-Sept-Îles que le président de Québecair voudrait bien voir accorder en exclusivité à

ses appareils. Les envolées d'Air Canada vers le Nord-Ouest québécois, notamment Val-d'Or et Rouyn font également l'envie du transporteur québécois.

Par ailleurs, le groupe d'investisseurs intéressés dans l'acquisition de Nordair avec M. Hamel (la SID, la Corporation Provost, Great Lake Airways et les Credit Unions de l'Ontario) n'est pas opposé à la participation d'Air Canada au capital-actions de cette société de gestion qui s'est donné pour mission de regrouper Québecair, Nordair et Great Lake Airways en un véritable transporteur pour l'Est du pays.

Pour MM. Hamel et Bernier, cependant, cette participation doit être minoritaire. Le Mouvement Desjardins, avec près de 30 pour 100, resterait majoritaire et il ne semble pas question de réduire la participation des intérêts ontariens dans le consortium. Le président de la SID a par ailleurs précisé qu'une part de l'ordre de 15 pour 100 pourrait être disponible pour tout investisseur intéressé à se joindre au groupe (notamment Air Canada et la compagnie aérienne mise sur pied par les Inuit).

MM. Bernier et Hamel ont pressé le gouvernement fédéral de prendre une décision le plus rapidement possible dans ce dossier. Estimant qu'il ne reste plus que deux groupes véritablement en présence — soit le leur et celui piloté par l'actuel président de Nordair, M. Lizotte, et les caisses d'épargne économique — M. Hamel s'est dit confiant qu'une décision soit rendue "au cours du mois de juin" en leur faveur.

Liaison sans escale Québec-Gatineau

par Gilles BOVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le transporteur aérien québécois Québecair inaugurerait le 16 juin prochain une liaison sans escale entre Québec et Gatineau et songe déjà à une autre reliant la capitale provinciale à la métropole canadienne, Toronto. Les administrateurs de Québecair lorgnent en outre du côté de la Floride où ils rêvent de décrocher un lucratif lien entre Fort Lauderdale et Montréal.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Montréal pour présenter à la presse sa dernière acquisition — un rutilant Boeing 737, version 200 avancée tout frais sorti des usines de Boeing à Seattle — le président de Québecair, M. Alfred Hamel, s'est dit convaincu que cette nouvelle liaison aérienne quotidienne entre la capitale provinciale et la "capitale administrative de l'Outaouais" deviendra rapi-

dement la préférée des fonctionnaires, hommes d'affaires, hommes politiques et autres qui voyagent régulièrement entre Québec et Ottawa.

Le nouvel aéroport de Gatineau est en effet plus rapproché (12 minutes du centre-ville d'Ottawa par la nouvelle autoroute 50) de la capitale fédérale que celui d'Uplands. Le vol Québecair, qui sera assuré sur des appareils F-27, quittera Québec à 7h pour se poser à Gatineau à 8h15. L'appareil redcollera de l'aéroport de Gatineau à 8h40 pour se poser à Sainte-Foy à 9h45. En fin de journée, le F-27 quittera Québec à 16h40 et reviendra de Gatineau à 18h25 pour atterrir à Sainte-Foy à 19h30.

Par ailleurs, les porte-parole de Québecair rêvent depuis longtemps de relier directement Québec et Toronto et une demande en ce sens a été déposée auprès des autorités fédérales. Le transporteur québécois lorgne par ailleurs avec envie

vers une nouvelle route aérienne fort lucrative, Montréal-Fort Lauderdale avec correspondance pour Québec, pour améliorer sa rentabilité.

L'évolution du dossier de la vente de Nordair risque d'ailleurs de faire évoluer beaucoup plus rapidement ces demandes puisque cette dernière possède déjà les droits pour desservir le corridor aérien vers Toronto.

Pour Québecair, il devient d'autant plus important d'étendre son marché que le renouvellement de sa flotte d'appareils vient augmenter de près de 25 pour 100 le nombre de sièges disponibles (avec les deux appareils dont Québecair prend livraison cette année). Le Boeing 737 que le transporteur québécois présentait à la presse hier en grande pompe n'est en effet que le premier de quatre dont Québecair s'est porté acquéreur. Le dernier devrait sortir des usines de Boeing à l'automne 1981.

Ces appareils d'une capacité de 120 passagers sont dotés des derniers perfectionnements qui caractérisent les avions du géant de l'avionnerie américaine, et spécialement conçus pour les atterrissages et décollages sur des aéroports aux dimensions plus modestes que ceux que dessert Québecair. A plus de 14 millions pièce, on comprend pourquoi le transporteur aérien québécois entend les maintenir sur les envolées les plus rentables.

Ainsi, devait souligner M. Hamel, Québecair cherche à arrêter à Sept-Îles ses "jets" pour laisser ensuite à sa filiale, Les Ailes du Nord Ltée, le soin de mener à bon port sa clientèle de la Basse Côte-Nord, du Nouveau-Québec, de Gaspé et des îles de la Madeleine. La compagnie a d'ailleurs investi quelque \$5 millions pour se doter de trois appareils de type HS-748 turbopropulsés afin d'améliorer le service à ces régions.

Essor remarquable des pêches sur la Basse Côte-Nord

par Florent PLANTE

Les pêches maritimes connaissent depuis quelques années un développement remarquable sur la Basse Côte-Nord. L'augmentation du volume des captures comme l'amélioration du revenu des pêcheurs en sont des exemples indéniables.

C'est ce qu'a démontré, il y a quelques jours, le ministre québécois responsables des Pêches maritimes, M. Jean Garon, lors du lancement de deux bateaux de pêche, au chantier maritime de l'île aux Coudres.

Le ministre a rappelé qu'au chapitre des captures, on a débarqué 4,5 millions de livres de poisson en 1976, sur la Basse Côte-Nord, comparativement à 12 millions de livres en 1979.

Dans cette région isolée et presque uniquement tributaire des ressources de la mer, le revenu brut moyen des pêcheurs de la Basse Côte-Nord s'élevait à \$2.692 en 1976, comparativement à \$6.752 par pêcheur, en 1979.

M. Garon a dit que globalement, en 1976, les pêcheurs de la Basse Côte-Nord avaient retiré des revenus de \$552.000. Trois ans plus tard, en 1979, les revenus globaux se chiffraient à \$1.800.000.

Toujours concernant les revenus, en 1976, 15 pour 100 seulement des pêcheurs de la Basse Côte-Nord ont gagné plus de \$4.000, alors qu'en 1979, 52 pour 100 des pêcheurs ont dépassé ce seuil de \$4.000. Il y a un peu plus de 600 pêcheurs sur la Basse Côte-Nord.

La majorité des pêcheurs de cette région travaillent encore avec des embarcations mesurant moins de 30 pieds, mais depuis 1977, et surtout depuis le plan de renouvellement de la flotte mis de l'avant par le gouvernement du Québec, une cinquantaine de bateaux polyvalents de la catégorie des 44 pieds sont apparus sur la Basse Côte-Nord.

L'un des deux bateaux lancés il y a quelques jours à l'île aux Coudres, descendra pêcher sur la Basse Côte-Nord; il mesure 40 pieds et a coûté \$81.500.

Le ministre Garon, ainsi que le député du comté de Duplessis, M. Denis Perron, qui assistait lui aussi au lancement, sont d'avis que l'introduction de ces bateaux plus modernes et nettement plus mobiles permettent, lorsqu'il y a lieu, d'aller pêcher la ressource là où elle est, plutôt que de l'attendre passivement.

Finalement, M. Garon s'est dit convaincu que les pêches peuvent

soutenir une activité économique dynamique sur la Basse Côte-Nord et que la base de cette industrie repose sur une flotte adéquate.

Le pêcheur de la Basse Côte-Nord qui a fait construire un nouveau bateau, le "Québec Pride", a reçu un prêt sans intérêt de \$49.975 du gouvernement du Québec ainsi qu'une subvention fédérale de \$28.525.

L'autre bateau lancé à cette occasion, le "Saint-Malo II", est de type cordier et mesure 60 pieds de longueur. Il est la propriété de la compagnie Poisson Salé Gaspésien, de Grande-Rivière, une entreprise qui se spécialise dans la transformation de la morue salée et séchée destinée aux marchés européens.

La Tabatière

Joint par téléphone à la suite du lancement des deux bateaux, il y a quelques jours, à l'île aux Coudres, M. Bernard Blais, p.d.g. de la compagnie Primor Inc. qui exploite la seule usine de transformation de la Basse Côte-Nord, à La Tabatière, a dit pour sa part que les gens de la Basse Côte-Nord ont repris goût à la pêche, y voyant une activité de plus en plus lucrative.

M. Blais, qui est aussi président du Conseil canadien des pêches, croit que

l'essor actuel, en Basse Côte-Nord comme ailleurs dans le golfe, est surtout attribuable à une meilleure gestion de la ressource depuis quelques années.

Pendant longtemps, le gouvernement canadien a toléré une pêche d'hiver par des chalutiers canadiens et étrangers à l'entrée du golfe, dans le secteur du détroit de Cabot, et sans se soucier des effets d'une surpêche. Dès l'avènement de contrôles sévères sur les contingents alloués pour la pêche d'hiver dans ce secteur, le volume des captures a augmenté dans tous les secteurs du golfe.

M. Blais a donné comme exemple le volume des captures transformées à l'usine de Primor depuis trois ans. En 1977, les pêcheurs ont débarqué 1,7 million de livres de poissons au quai de La Tabatière, ce qui leur a rapporté \$282.000. Un an plus tard, ils débarquaient 2,6 millions de livres procurant aux pêcheurs un revenu de \$384.000. En 1979, les débarquements atteignaient 3,2 millions de livres pour un revenu de \$570.000 aux pêcheurs.

En 1980, M. Blais prévoit des débarquements de 4 millions de livres de poisson à l'usine de La Tabatière, pour des revenus d'environ \$700.000 aux pêcheurs.

Des meubles démontables seront fabriqués dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

TRING-JONCTION — L'entreprise "Les Fabrications Scott Inc." qui se

spécialisera dans la fabrication d'une gamme de meubles démontables en bois et vendus sous le nom de "Puzzly", entreprendra sa production d'ici

un mois, dans l'ancienne usine de "La Placo" à Tring-Jonction, dans la Beauce.

Une telle affirmation a été faite, hier, au SOLEIL, par le propriétaire de l'entreprise "Les Fabrications Scott Inc.", M. Gilles Cloutier, de Ville Sainte-Marie de Beauce, en ajoutant "qu'une quarantaine de personnes trouveront de l'emploi à son usine de Tring-Jonction".

Selon M. Cloutier, "il s'agit d'un projet qui a nécessité des investissements d'au-delà de \$1,5 million, pour la mise en opération de l'ancienne usine "La Placo" d'une superficie de 47.000 pieds carrés, d'un agrandissement de l'usine et l'achat de machines provenant de l'Europe".

Pour la réalisation de son projet, l'industriel beauceron Gilles Cloutier recevra une subvention au montant de \$348.750 du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER).

"Également, a-t-on appris, à cette nouvelle usine de la Beauce, on se spécialisera dans le sciage, le débitage et le séchage du bois qui servira à la fabrication des meubles Puzzly".

Déjà, une quinzaine de personnes sont à préparer le bois qui servira à la fabrication d'un mobilier contemporain, dès que l'usine "Les Fabrications Scott Inc." aura reçu les machines

allemandes qui tardent à faire leur entrée.

Le produit

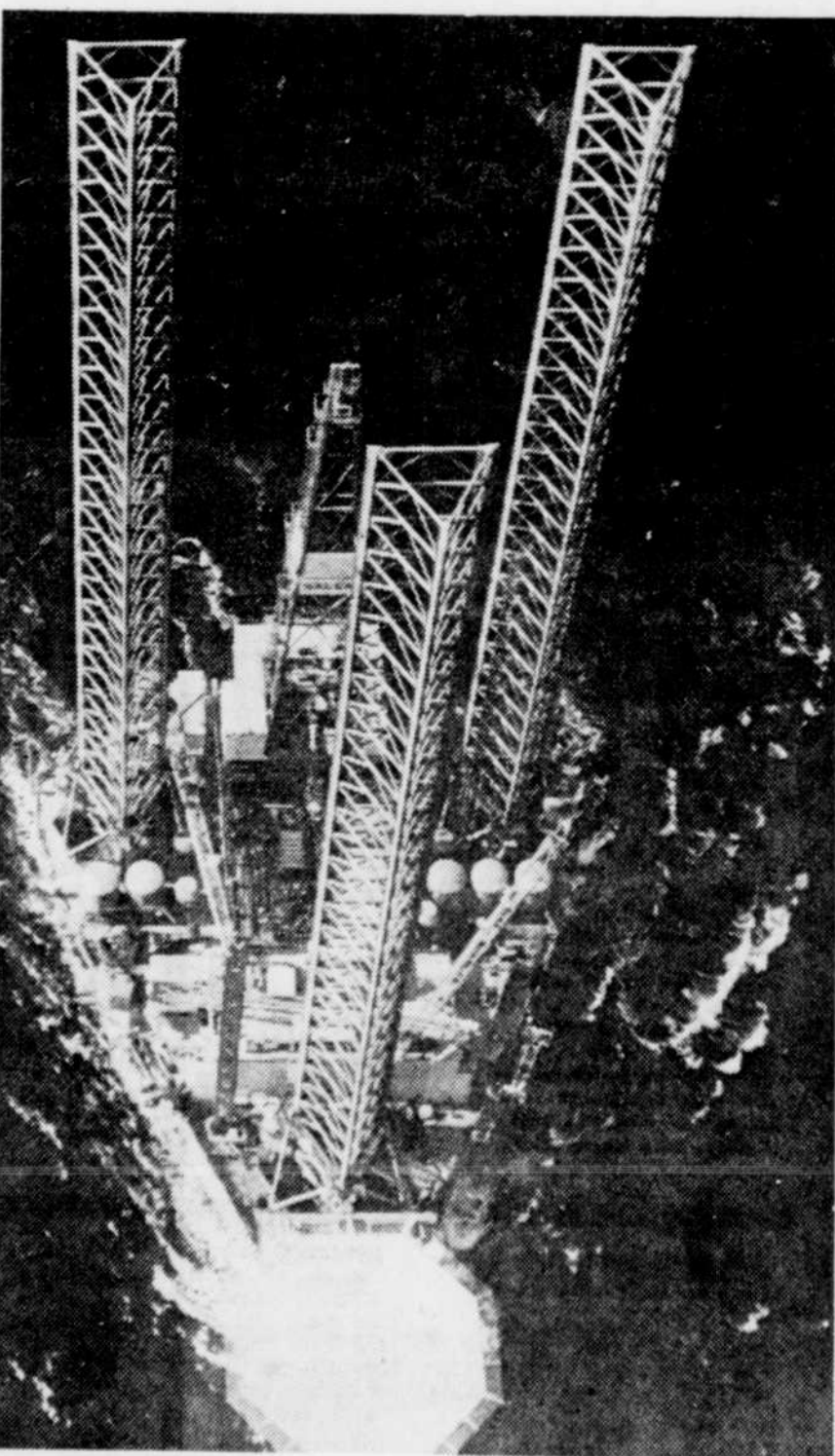
Il s'agit de la fabrication d'une gamme de meubles qui sera vendue sous le nom de "Puzzly" suite à une entente avec une compagnie française "Les Meubles Marius-Gueta".

Le mobilier contemporain sera fait avec du chêne et ses éléments s'additionnent en une gamme de meubles très variée. Il est facile à installer, se monte et se démonte sans assistance technique, a fait mention M. Gilles Cloutier.

On a aussi appris que M. Cloutier a l'intention de s'accaparer le marché canadien et américain, car il entend prendre des arrangements avec des grosses chaînes de magasins et des vendeurs de meubles du Québec et de la région.

Du côté approvisionnement pour la fabrication des meubles "Puzzly", M. Gilles Cloutier n'entend pas avoir de problèmes, puisqu'il s'est porté acquéreur d'une terre à bois de 202 acres au New Hampshire.

Ce qui amena M. Cloutier à dire "lorsque tout le bois aura été coupé sur ma terre du New Hampshire, je ferai des affaires avec d'autres propriétaires de plantation de chêne ou de frêne du côté américain".



Forage retardé

Une mer houleuse provoque des retards dans la mise en place de la plate-forme de forage "offshore" Salen, au large d'East Point, I.-P.-E., Moe Pavan, directeur du projet pour la Hudson Bay Oil and Gas a déclaré qu'il semble que le plus tôt que le forage pourra commencer sera samedi. Toutefois, il n'a pas caché qu'il était optimiste en prédisant que le travail de forage pourrait débuter cette semaine, car tout dépendra de la température, a-t-il ajouté. La plate-forme de forage de \$35 millions (ci-dessus) sera en opération à 33 kilomètres au large de l'île-du-Prince-Édouard.

L'or à \$577 l'once

(D'après PC) — L'or a fait, hier à Londres, un nouveau bond de \$24 qui l'a porté à \$577 l'once, le plus haut niveau enregistré depuis près de trois mois.

Au contraire, le dollar a dû être soutenu par la Bundesbank et peut-être également par d'autres banques centrales surtout après la nouvelle réduction d'intérêt annoncée aux États-Unis par la Chase Manhattan.

Le sterling a effacé en grande partie sa forte chute de la veille, les milieux officiels ayant écarté toute réduction des taux d'intérêt britanniques pour le proche avenir.

La hausse de l'or, qui dépasse \$50 depuis une semaine, reflète dans une large mesure les incertitudes internationales, avec notamment la recrudescence du problème palestinien et les actes de terrorisme en Afrique du Sud, premier producteur mondial de ce métal.

Fonds forestier

(PC) — L'Assemblée nationale a endossé à l'unanimité, hier, le principe d'un fonds forestier mis de l'avant par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé.

Les partis d'opposition ont toutefois émis des réserves sur la façon de constituer ce fonds, destiné à garantir le renouvellement de la forêt, peu importe les fluctuations budgétaires du gouvernement.

L'opposition officielle, par la voix du député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, soutient que les compagnies forestières ne devraient pas être seules à contribuer à ce fonds et que le gouvernement devrait consentir un effort minimal.

M. Ciaccia, ainsi que ses collègues Yvon Brochu (UN-Richmond), et Camil Samson (Ind.-Rouyn-Noranda), s'est par ailleurs opposé à ce que le gouvernement, par arrêté en conseil, puisse modifier en cours de route le montant de la contribution des compagnies forestières.

A ces remarques, le ministre Bérubé

répondit qu'il préférerait solliciter la contribution des compagnies bénéficiaires des coupes de bois plutôt que de taxer davantage les contribuables les plus démunis.

"Je comprends bien l'attitude du Parti libéral qui a l'habitude de se porter à la défense des compagnies et des sociétés multinationales, mais nous, du Parti québécois, nous préférons défendre les travailleurs et les plus démunis. C'est ce qui nous différencie du Parti libéral", a dit M. Bérubé.

Sa déclaration a fait bondir M. Ciaccia qui a protesté contre cette interprétation des faits.

M. Bérubé a sans doute voulu rassurer le député de Mont-Royal lorsqu'il a souligné par la suite que les compagnies forestières ne seront certainement pas écrasées par le poids de cette contribution, qui ne représentera que trois-quarts d'un p.c. du prix de vente des produits de ces compagnies.

Les perspectives sont meilleures pour Sidbec

(PC) — Même si la société d'Etat Sidbec a encouru des pertes de l'ordre de \$47 millions en 1979, les perspectives paraissent plus que jamais encourageantes pour cette entreprise qui a eu plus que sa part de difficultés depuis sa fondation il y a une dizaine d'années.

Dans son rapport des opérations pour l'année dernière, le président de Sidbec, M. Robert de Coster, explique que ce déficit de \$47 millions provient en presque totalité d'un investissement en coparticipation dans Sidbec-Normines et des obligations que Sidbec a contractuellement assumées à cette occasion.

Par contre, les opérations manufacturières, constituant l'essence même de la vocation de la Société, ont

atteint à toutes fins utiles le seuil de rentabilité malgré des arrêts de travail de quatre semaines, des charges financières écrasantes et des ajustements comptables imputables à des périodes précédentes.

C'est ainsi que le total des ventes des produits manufacturés a atteint un sommet de \$391 millions, soit 38 p.c. de plus que l'année précédente et 117 p.c. de plus qu'en 1977.

Quant aux usines, explique M. de Coster, elles ont généralement opéré à un rythme dépassant même les capacités reconnues, ce qui a permis d'atteindre également dans ce domaine de nouveaux sommets.

Le président de Sidbec voit l'avenir avec optimisme en raison des

facteurs suivants: le parachèvement de l'usine de Longueuil, l'amélioration de certains équipements dans les autres usines, un effort de vente agressif et un contrôle plus rigoureux des coûts.

Tous ces signes contribueront à redresser la situation de Sidbec, assure son président qui rappelle que la Société a dû assumer sa part (\$20,8 millions) de la perte subie par Sidbec-Normines dont elle détient 50,1 p.c. du capital-actions.

M. de Coster a voulu par ailleurs rendre hommage à son prédécesseur, M. Jean-Paul Gignac, "qui a laissé une œuvre dont les Québécois peuvent être fiers et qui constituera toujours le témoignage tangible de sa détermination, de son dévouement et de son esprit d'entreprise".

SICO INC.



M. Jean Ste-Marie

Monsieur Marcel Deslauriers, président du conseil et chef de la direction de Sico Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jean Ste-Marie au poste de directeur des ventes de la Division industrielle - secteur des finis pour métal des régions du Québec et de l'est de l'Ontario.

Monsieur Ste-Marie travaille au sein de la compagnie Sico depuis douze ans. Il a exercé les fonctions de représentant et de directeur régional des ventes et a su acquiescer, au cours de ces années, une vaste expérience du marché des finis industriels. Le bureau de Monsieur Ste-Marie sera situé à Longueuil.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 4-25 de cent et cotait \$1.1588 face à la devise canadienne. Le livre sterling a monté de 3-73 et finit à \$2.6919.

A New York, le dollar canadien a perdu 3-25 de cent à \$0.8630 mais la livre a gagné 2-90 à \$2.3230.

Voitures neuves: les importées se vendent plus

OTTAWA (PC) — Les ventes de véhicules automobiles neufs de fabrication nord-américaine ont une fois de plus baissé de volume en avril, mais celles de véhicules provenant d'outre-mer ont augmenté.

Statistique Canada qui a communiqué cette information, mercredi, précise que 124,471 véhicules ont été vendus en avril, soit une baisse de six pour cent par rapport au même mois de 1979.

Ce total comprend d'une part 5,144 voitures particulières (baisse de 13 p.c.) et 31,889 véhicules utilitaires (moins 7,5 p.c.) construits au Canada et aux Etats-Unis.

Il comprend d'autre part 15,689 voitures (plus 46,3 p.c.) et 1,749 véhicules utilitaires (plus 131 p.c.) fabriqués ailleurs. La valeur des ventes a progressé de 6,1 p.c. à \$1,1 milliard.

La valeur des ventes de voitures nord-américaines a monté de 1,8 p.c. sur l'an dernier et chiffrait \$616,6 millions, tandis que celle des véhicules utilitaires a diminué de 9,3 p.c. à \$373,9 millions.

Les ventes de voitures particulières importées d'outre-mer ont augmenté de 46,1 p.c. à \$114 millions, et pour les véhicules utilitaires elles ont fait un bond de 129,9 p.c. à \$12,4 millions.

Dans le total des utilitaires vendus figurent 323 wagons-nettes et autobus d'une valeur de \$10,2 millions.

Au cours des quatre premiers mois de cette année, le total des ventes s'établit à 438,468 exemplaires, contre 456,551 un an auparavant et la valeur cumulée est en hausse de 6,4 p.c. à \$3,85 milliards.

OCDE: priorité à l'inflation

PARIS (AFP) — La lutte contre l'inflation reste l'objectif prioritaire des pays industriels qui doivent "digérer" le second choc pétrolier avant de pouvoir songer à relancer leurs économies.

Telle est la conclusion des travaux des ministres de l'économie et des affaires étrangères réunis mardi et hier, à Paris, pour étudier la situation économique internationale dans le cadre du conseil de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

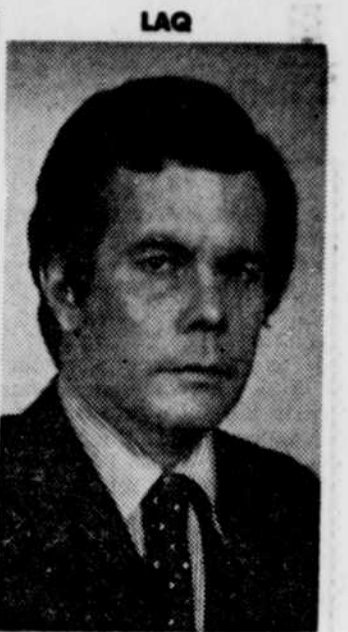
Les ministres ont souligné l'importance fondamentale de la question de l'énergie. Leur communiqué final indique que "les hausses des prix du pétrole en 1979-1980 ont sévèrement affecté l'économie mondiale. Elles sont intervenues en dépit d'une baisse de la demande pétrolière et ont été décidées sans

prendre en compte leur impact négatif". Ils soulignent que de nouvelles hausses causeraient de "sérieux dommages à une économie mondiale fragile".

Ces hausses pétrolières sont partiellement responsables de la relance de l'inflation et des déficits courants.

Pour y faire face, l'OCDE invite ses membres à maintenir des mesures budgétaires et monétaires rigoureuses, à absorber les baisses de revenus réels imputables au prélevement pétrolier, et à engager un dialogue avec les partenaires sociaux sur la nécessité d'accepter les pertes de revenus provoquées par ces augmentations.

Ces politiques coordonnées de lutte contre l'inflation devraient permettre à terme à certains pays de pratiquer une relance et de contribuer ainsi à un retour général à la croissance économique.



M. Jean Dupéré

Le président de Lac d'Amiante du Québec, M. Michael J. Messel, annonce la nomination de M. Jean Dupéré au poste de vice-président exécutif. M. Dupéré exercera ses nouvelles fonctions au siège de la Compagnie à Black Lake, où il occupait jusqu'à sa récente nomination le poste d'adjoint exécutif au président. LAQ, qui exploite deux mines dans la région de Thetford Mines, est l'un des plus importants producteurs de fibre d'amiante du monde. (ANN.)

bénéfices

par la Presse canadienne

Bomac Batten Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$119,231, 31 cents par action; 1979, \$191,092, 55 cents.

Canada Safeway Ltd., 12 semaines closes le 22 mars: 1979, \$13,869,000, aucun chiffre par action; 199: \$10,828,000.

Canadian Reynolds Metals Co. Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$6,269,000, \$1.79 par action; 1979, \$3,442,000, 98 cents.

Claiborne Industries Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$150,207, 12 cents par action; 1979, \$56,101, quatre cents.

Goldale Investments Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$139,144, quatre cents par action; 1979, \$235,311, 11 cents.

Westfield Minerals Ltd., trimestre clos le 31 mars: 1980, \$141,730, 18,2 cents par action; \$41,046, perte, aucun chiffre.

en un clin d'oeil

Nouvelle baisse du taux préférentiel américain

Deux des cinq plus grandes banques américaines, Morgan Guaranty Trust et Chase Manhattan Bank, ont annoncé mercredi qu'elles abaissent de 14 à 13 pour 100 leur taux préférentiel, c'est-à-dire le taux qu'elles accordent à leurs meilleurs clients corporatifs. Dans les milieux financiers américains, on estime que la plupart des institutions bancaires leur emboîteront le pas d'ici la fin de semaine.

Taux de 11.66 pour 100 des bons québécois

L'émission hebdomadaire de Bons du Trésor du gouvernement québécois a été adjugée hier sur une base moyenne de rendement de 11,66 pour 100, ce qui représente une faible baisse par rapport au taux de 11,758 pour 100 de la semaine dernière. C'est la huitième chute consécutive du taux des bons, chute qui reflète la désescalade des taux d'intérêt à court terme à travers le pays. Le rendement des bons québécois accuse une baisse cumulative de 4,335 pour 100 depuis qu'il a atteint le sommet de 16,195 pour 100 le 2 avril dernier.

La Banque Continentale augmente ses taux

La Banque Continentale annonce que le taux de ses dépôts à terme de 30 à 59 jours, comportant un minimum de \$100,000 a été porté à 12,75 contre 12,50 pour 100 précédemment. Le rendement des dépôts d'une durée de 60 à 89 jours est passé, au cours de la même période, de 12,20 à 12,45 pour 100. Ces changements pourraient indiquer une légère remontée du taux des Bons du Trésor et du taux d'escompte de la Banque du Canada aujourd'hui.

Nouveau compte à la Banque d'Epargne

La Banque d'Epargne offre à sa clientèle un nouveau compte à avantages multiples, le service "à la carte". Pour un coût mensuel fixe de \$3,50, le nouveau compte de chèques regroupe toute une gamme de services. Mentionnons, par exemple, une protection contre les découvertes qui évitera ainsi les désagréments qu'occasionnent les chèques sans provision, un intérêt quotidien qui sera versé au compte tous les six mois et la possibilité d'émettre un nombre illimité de chèques, tout en utilisant des chèques personnalisés exclusifs avec duplicata.

Mises à pied à la Masonite Canada Ltd

Masonite Canada Ltd vient d'annoncer la mise à pied de 120 travailleurs pour une période indéfinie à son usine de Gatineau. Un porte-parole de la compagnie a

indiqué que ces congédiements sont attribuables à la baisse de la demande de panneaux isolants en fibre de bois au profit de panneaux en fibre de verre. Ces mises à pied seront effectuées graduellement d'ici le mois d'août quand toutes les commandes auront été remplies. Cette décision n'affectera toutefois pas les 580 travailleurs des autres unités de fabrication de l'usine. Masonite Canada est une filiale à 50 pour 100 de la CIP.

Marine obtient un contrat de \$36 millions

Marine Industrie de Sorel vient d'obtenir un contrat de \$36 millions d'Hydro-Québec pour la fabrication et l'installation de quatre nouveaux groupes turbines-alternateurs à Manic 5. Ces nouveaux équipements permettront d'augmenter de 1,000 mégawatts la puissance du complexe hydro-électrique d'ici la fin de 1985. La fabrication de ces turbines et alternateurs débutera au cours de 1982 dans les ateliers de Marine. D'autre part, la filiale de la Société générale de financement vient d'investir \$8,5 millions pour accroître la capacité de production de sa division hydro-électrique et industrielle. A l'avenir, Marine pourra fabriquer toutes les pièces de turbines et d'alternateurs dont certaines étaient jusqu'à maintenant importées.

Union Carbide vend une partie de ses intérêts

Union Carbide Corp. vient de conclure une entente de principe avec Elken-Spigerverket A-S, de Norvège, pour vendre à cette dernière une partie de sa division des métaux au coût approximatif de \$285 millions. Les usines touchées par la transaction sont localisées à quatre endroits aux Etats-Unis, une au Québec, en Norvège et en Angleterre. L'usine québécoise d'Union Carbide visée par la transaction est située à Beauharnois.

Nouvelle revue consacrée au marché du travail

Le Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail a entrepris la publication d'une revue mensuelle de statistiques sur le marché du travail. Selon le directeur du centre, M. Réjean Parent, sous-ministre adjoint à la recherche, au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, l'objectif principal de la revue est de fournir des renseignements pertinents aux personnes oeuvrant dans les domaines de la main-d'œuvre et de l'emploi, des relations de travail et des conditions de travail. "Le marché du travail" — c'est le nom de la revue — se divise en cinq grands chapitres: main-d'œuvre, rémunération, arrêts de travail, expiration des conventions collectives et sen-

tences arbitrales de griefs et études et recherches.

Industrie pétrolière: 24% plus de dépenses

Le total des dépenses d'exploration et de production dans l'industrie pétrolière en 1979 a augmenté de 24 pour 100, par rapport à l'année précédente, et atteint \$13,55 milliards. La Canadian Petroleum Association qui a fourni ces chiffres, mercredi, précise que ce total était de \$550 millions plus élevé que celui des revenus provenant de la vente de pétrole brut, de gaz naturel et de produits dérivés du gaz.

Les PME sont mécontentes

Il se pourrait que les petites entreprises ne voient jamais les prêts à faible intérêt promis en avril par le ministre des Finances, Allan MacEachen, sous forme d'obligations, estiment banquiers et hommes d'affaires. M. MacEachen expliquait, dans une interview récente, que le projet de loi prévoyant l'établissement de ces obligations ne sera pas prêt avant la fin de ce mois au plus tôt, et il pourrait s'écouler des mois avant qu'il soit adopté par les Communes. Selon Mme Patricia Johnston, vice-présidente des affaires législatives à la Fédération nationale des entreprises indépendantes, les dirigeants de petite entreprise sont mécontents et commencent à croire que ce projet était une opération de relations publiques.

Réunion de l'OPAEP

La réunion du bureau exécutif de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) s'est ouverte, mercredi matin à Alger, sous la présidence de M. Nacer El Chahale, délégué des Emirats arabes unis. Cette réunion est un prélude à la conférence ministérielle de l'organisation qui se déroulera à partir du 7 juin dans la capitale algérienne sous la présidence du Dr Saad Manaa El Oteiba, ministre du Pétrole des Emirats arabes unis.

Ventes de blé à la Chine

La Chine a convenu d'acheter 1,4 million de tonnes de blé du Canada pour livraison dans la seconde année d'un accord de trois ans et acceptera le blé d'hiver pour la première fois. Le sénateur Hazen Argue, qui répond de l'Office du blé au Sénat, s'est réjoui du marché qu'il a annoncé à Ottawa en même temps que l'Office du blé à Winnipeg. Les expéditions commenceront en août par les ports de la côte du Pacifique et se poursuivront jusqu'à janvier 1981.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de mini-

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la bourse des métaux précieuses de Winnipeg.

Contrats de 400 onces.

Contrats de 100 onces.

Contrats de 50 onces.

Contrats de 25 onces.

Contrats de 10 onces.

Contrats de 5 onces.

Contrats de 2 onces.

Contrats de 1 once.

Contrats de 1/2 once.

Contrats de 1/4 once.

Contrats de 1/8 once.

Contrats de 1/16 once.

Contrats de 1/32 once.

Contrats de 1/64 once.

Contrats de 1/128 once.

Contrats de 1/256 once.

Contrats de 1/512 once.

maux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:	
Afrique du Sud (rand)	1.4850
Arabie saoudite (rial)	6550
Autriche (schilling)	3480
Bahamas (dollar)	1.3300
Barbade (dollar)	9922
Belgique (franc conv.)	1.6500
Bermudes (dollar)	6010
Brésil (cruzeiro)	040800
Bulgarie (lev)	1.1650
Canada (dollar)	0654
Chine (renminbi)	1.3939
Colombie (peso)	4370
Danemark (couronne)	8005
	0231
	2115

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à \$17,673 l'once et \$568,19 le kilo, en regard de \$16,476 et \$529,71 mardi.

Ces cours sont en dollars canadiens.

Espagne (peseta)	01690	Norvège (couronne)	2390
Etats-Unis (dollar)	1.1617	Nouv.-Zélande (dollar)	1.1450
France (franc)	2805	Pays-Bas (florin)	5830
Grèce (drachme)	0270	x-Pologne (zloty)	0389
Hong Kong (dollar)	2365	Portugal (escudo)	0240
x-Hongrie (forint)	0368	x-Roumanie (leu)	2572
Inde (roupie)	1525	Royaume-Uni (livre)	2.6846
Irlande (livre)	2.4400	Singapour (dollar)	5435
Italie (lire)	001390	Suède (couronne)	2800
Jamaïque (dollar)	6350	Suisse (franc)	7015
Japon (yen)	005220	Tchécoslovaquie (couronne)	2350
Koweït (dinar)	4.3310	Trinitad Tobago (dollar)	4935
Mexique (peso)	0510	Venezuela (bolivar)	2782

MINI-ORDINATEURS

IBM Canada Ltée

offre une gamme complète de SOLUTIONS informatiques à la PME et au nouvel utilisateur.

De plus, des SEMINAIRES GRATUITS d'introduction à l'informatique pour CADRES DIRIGEANTS DE PME sont donnés périodiquement à nos bureaux.

Composez (418) 647-5676

VOS INTÉRÊTS SONT À LA HAUSSE À VOTRE CAISSE POPULAIRE

Ces taux d'intérêt sont ceux recommandés par l'Union Régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins à ses caisses populaires affiliées.

Dès aujourd'hui, venez parler d'argent et d'intérêt.

la caisse populaire desjardins



Volume des transactions: 6,880,000 actions. — 300 titres: 2,016.36 en hausse de 31.56

C	Curtis	2000	95	95	95		Donon	1	3400	50%	9	9	+ 1/2	Imacco	5977	547	46%	47	Holton	A
---	--------	------	----	----	----	--	-------	---	------	-----	---	---	-------	--------	------	-----	-----	----	--------	---

[illegible]

100	56 1/2	61 1/2	61 1/2 + 49%
-----	--------	--------	--------------

[illegible]

6

[illegible]

Volume des transactions: 44,180,000 actions. — Dow Jones: 858.02 en hausse de 14.25

Colp	17	8	963	46 1/2	37 1/8	46 1/2 + 1/4	Grm	Sals	8	80	36 1/2	33 3/4	36 1/2 + 1/4	Heavy	8	19	37 1/4	36 1/8	37 1/4 - 1/4	Grm	0	107	1
Cokese		5	282	47 1/4	47	47 1/4 + 3/4	Grn	Dyn	9	516	67	65 1/4	66 + 3/4	Mar	Oil	10	539	61 3/4	58 1/2	61 1/4 + 2 1/2	Occ	Per	4 x 18222

[illegible] $\frac{36}{100} = \frac{37}{100} + 1\%$

36%	37%	+1%	Dart	1	6 120	63%	40%	+2/+	INA	Ca 20	5	298	32	31%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
35%	36%	+1%	Dart	Ca	19	43%	50%	+3/+	INCO	Ca	5	272	31%	31%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
34%	35%	+1%	Dart	Ter	15	12%	22%	22%	Invand	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
33%	34%	+1%	Dart	A	8	517	40%	40%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
32%	33%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
31%	32%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
30%	31%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
29%	30%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
28%	29%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
27%	28%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
26%	27%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
25%	26%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
24%	25%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
23%	24%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
22%	23%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
21%	22%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
20%	21%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
19%	20%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
18%	19%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
17%	18%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
16%	17%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
15%	16%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
14%	15%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
13%	14%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
12%	13%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
11%	12%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
10%	11%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
9%	10%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
8%	9%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
7%	8%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
6%	7%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
5%	6%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
4%	5%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
3%	4%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
2%	3%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
1%	2%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315
0%	1%	+1%	Dart	H	6	11	17	16%	Interco	Se	5	217	30%	30%	Nor	W	5 511	31%	30%	11/2	Rachel		7 315

Volumen der Transaktionen: 254.224. netlone

Volume des transactions: 954,824 actions.										Calg											
Cal	per	A	2022	161%	161%	161%	- 1/4	RCA	Inter	200	295	295	295	+ 10	Norman	1908	336%	341%	361%	+ 1/4	Cours tr
C	Comp	1997	124%	124%	124%	- 1/4	Francisco	350	518	171%	18	+ 1/4	Don	200	365%	604%	604%	+ 1/4	par la Presse		
C	Demp	900	124%	124%	124%	- 1/4	Cal	Wahr	200	57%	77%	- 1/4	NIA	300	435	77%	77%	+ 3/4	Titres		
C	Ent	5558	124%	124%	124%	- 1/4	Genetel	200	204	204	204	204	Ron	5000	31	30	30	30	Ventes hau		
C	Ent	4561	124%	124%	124%	- 1/4	Globe	8200	140	133	133	133	Nor	6278	344%	394%	394%	- 1/4			
C	Ent	100	141	141	141	+ 1/4	Globe	4200	229	235	239	- 0	Nor	2800	139	135	139	- 1			
C	Ent	1599	228	277%	28	- 1/4	Globe	7100	323%	21%	324%	+ 1/4	Nor	5000	374%	74%	74%	+ 1/4			
C	Ent	1393	261%	26	26%	+ 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	500	13	13	13	+ 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	1200	56%	57%	57%	+ 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	1200	56%	57%	57%	+ 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	6500	55	55	55	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	750	31	30%	31	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	81%	81%	81%	+ 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	100	52%	25%	25%	+ 1/4	Nor	1000	125	125	125	- 1			
C	Ent	100	57	57	57	- 1/4	H	10													

$$C_1 = 40\% +$$
[illegible]**Maßnahme des Herstellers:** ...**Volume**

Volume des transactions: 327,001 actions.									
Comel	28558	\$7 1/2	7	7 1/4 + 1/4	New Port	2600	170	170	170
Can	2500	60	60		Nimrod	2300	100	95	100 + 5
Arvan	600	290	280	280	Nommes	2500	145	135	135 + 20
Barlow	300	375	375	375	North	4500	50	50	50
Chen	6200	400	390	400 + 10	Omeco	3200	57 1/2	7 1/2	7 1/2 + 1/4
Corcor	500	85	85	85 - 5	Orbi	1400	55 1/2	54 1/2	54 1/2 - 1/4
					Paramount	200	57 1/2	7 1/2	7 1/2 - 1/4
Clampet	500	68	68	68	Pemstar	4500	117	117	+ 6
Cochran	1800	265	251	251 - 19	Petrol	7400	455	455	+ 10
Copland	1900	200	195	200 + 5	Petrolme	100	42	42	- 3
Copist	2100	27	95	95 + 1/4					
Craig	2100	27	95	95 + 1/4					
Dale	3000	50	45	45 - 5	GCTV	400	111 1/2	111 1/2	
Drugs	900	245	240	245 + 5	Radco	6500	85	85	+ 5
Fin	2600	225	215	220 + 10	Recluse	2500	365	350	350 + 5
Flame	4200	425	400	420 + 20	Rio Alto	1400	340	335	335 + 5
Globe	3100	275	270	270 + 5	Sales	3500	70	70	70
Gold	2100	275	270	270 + 5	Servano	3116	125	120	124 - 1/4
Gulch	2100	275	270	270 + 5	Seagull	100	340	340	+ 10
Int. Tiko	29500	210	210	210 + 5	Shelco	11800	155	160	+ 5
					Strand	4250	84 1/2	84 1/2	

Jupiter
Kelvin

[illegible]



L'éruption du mont St. Helens a entraîné le déplacement de 1.5 mille cube de matériaux. Elle a soufflé 1,400 pieds de son sommet. On le voit ici sur son flanc nord.

L'Estrie reçoit des cendres du volcan St. Helens

par Claude TESSIER

Des cendres du volcan St. Helens ont été repérées dans l'extrême sud de l'Estrie, la seule partie du Québec qui ait été touchée par le phénomène, et les quantités étaient si minces et si dispersées qu'elles n'étaient visibles que sur les images infrarouges retournées à la terre par les satellites.

L'éruption du volcan pourrait, à long terme, refroidir légèrement l'atmosphère près du sol de quelques dixièmes de degré Celsius sur plusieurs mois par suite d'une réflexion partielle des rayons solaires par les poussières en suspension.

Par contre, les cendres projetées en haute altitude ont déjà fait un tour de terre et elles pourraient réchauffer de quelques degrés Celsius la couche de la stratosphère, celle qui est située entre 15 et 20 km d'altitude.

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL M. Al Campbell, des services de renseignements atmosphériques d'Environnement Canada, à Toronto. Ces informations sur les effets de l'éruption du mont St. Helens sur le climat canadien ne sont pas basées sur les travaux des chercheurs canadiens, comme l'indiquait un communiqué du ministre de l'Environnement, John Roberts, mais sur des expertises américaines.

Les Américains ont fait des corrélations entre ce qui s'est produit au mont St. Helens et ce qui s'est passé en Indonésie, au siècle dernier, pour en arriver à prédire que les éruptions du

St. Helens auront finalement peu d'effets sur le climat.

Quand le mont St. Helens a explosé, le mois dernier, il a éjecté 1.5 mille cubes de matières. La plus grande partie s'est retrouvée près du volcan et son environnement. Mais des cendres ont été transportées jusqu'à Winnipeg en quantités assez importantes pour obscurcir le ciel. Au bout d'un jour, la situation était redevenue normale. Selon M. Campbell, ces poussières étaient très "neutres", non acides.

Par contre, la force de l'explosion a projeté des cendres à plus de 30,000 pieds. Cette pollution pourrait durer de un à deux ans et les particules sont si petites qu'on parle d'aérosol. Ce qui pourrait influencer le climat à ces altitudes mais, néanmoins, est soumis à des fluctuations, selon le comportement du soleil.

Les renseignements américains font état d'une comparaison. Alors que le mont St. Helens a éjecté 1.5 mille cubes de matières, le mont Tumbora, en Indonésie, avait éjecté 25 mille cubes de matières en 1815. Un autre volcan dévastateur fut le Krakatoa qui, en 1883, a créé un trou gigantesque dans l'océan avec un cratère de 6.5 milles de largeur. Il avait engendré une lame de 135 pieds; 36,000 personnes avaient trouvé la mort. La température sur la terre avait baissé de demi-degré C, pendant près de deux ans. L'éruption du mont St. Helens est loin de la gravité du Krakatoa ou du Tumbora.

Rapport du vérificateur général

Un tableau perdu et bien des comptes à percevoir

(PC) — Un tableau du peintre canadien Clarence Gagnon semble avoir disparu de la délégation du Québec à Londres, révèle le vérificateur général du Québec dans son rapport annuel pour l'exercice financier 1978-79, déposé hier à l'Assemblée nationale.

Il s'agit du tableau intitulé "Château Gaillard" qui serait disparu selon les informations reçues au Musée du Québec, dit le vérificateur Gérard Larose.

On n'a pu savoir la valeur de ce tableau, personne d'autre qu'une téléphoniste ne se trouvant à la direction supérieure du Musée du Québec, hier après-midi.

Le vérificateur laisse entendre qu'il pourrait aussi manquer des tableaux dans les délégations de Bruxelles et de Milan dont "les réponses ne concordent pas avec les registres du musée à la date de notre vérification". Le ministère des Affaires culturelles devrait se faire un devoir de clarifier la situation, ajoute M. Larose.

Le rapport de plus de 300 pages dont les pertes ont fait le bonheur des journalistes durant nombre d'années, est en passe de devenir une lecture presque ennuyeuse tellement l'administration gouvernementale a été resserrée ces dernières années.

Le compte bancaire — d'environ \$26,000 — que possédait une délégation du Québec à l'étranger et qui n'était pas inscrit aux registres du ministère des Affaires intergouvernementales, a finalement été inscrit aux livres.

Mais des dépenses de délégations au montant d'environ \$400,000 n'ont pas été enregistrées dans les comptes à payer, ces dépenses dépassant les crédits alloués aux opérations de ces délégations.

Aux Affaires sociales, les frais de poste se sont élevés à plus de \$650,000 au cours de l'année. Le ministère devrait exercer un meilleur contrôle sur les chèques qu'il fait pour le renflouement des machines à affranchir, dit le vérificateur, étant donné que ces chèques pourraient être utilisés à d'autres fins, par exemple, à l'achat de mandats-poste.

Les comptes à recevoir du ministère des Affaires sociales au titre de l'aide sociale et de la partie remboursable de l'aide condition-

nelle s'élevaient à \$66 millions au 31 mars 1979, ce qui représente une augmentation d'environ 29 pour 100.

La provision pour créances irrécupérables, qui était de \$27.8 millions au 31 mars 1978, était passée à \$35.7 millions au 31 mars 1979. Ces créances affectent 82,000 personnes. De ce nombre, 22,000 - dont les créances dépassent \$17 millions -

sont considérées comme des débiteurs délinquants parce qu'elles n'ont pas consenti à prendre entente ou parce qu'elles ne respectent pas les engagements pris.

Les moyens pour récupérer les trop-versés d'aide sociale ont été améliorés mais le taux de perception demeure faible, dit le vérificateur qui suggère de recourir à la

compensation à même des rentes versées par le gouvernement.

"Cette compensation pourrait s'effectuer de façon efficace avec la collaboration d'organismes tels que la Régie des rentes, la Régie de l'assurance automobile, la Commission des accidents du travail et le ministère du Revenu", écrit-on dans le rapport.

L'Office des autoroutes ne peut payer ses dettes



M. Georges TREMBLAY

(PC) — L'Office des autoroutes du Québec, géré par l'ancien ministre libéral Georges Tremblay, se révèle tout à fait incapable de rembourser ses dettes au gouvernement du Québec, révèle le rapport du vérificateur général.

Cette dette est formée d'une avance de \$301 millions consentie à l'office par le gouvernement, dont \$36 millions constitués d'une dette obligatoire.

Dans son rapport, le vérificateur signale que malgré des revenus nets de \$12.5 millions en 1978, les opérations de l'office se sont soldées par un déficit de \$10.6 millions. La situation se répète d'année en année.

Le vérificateur rappelle que les taux de péage sur les autoroutes n'ont pas varié depuis 1958, "ce qui n'est pas de nature à remédier à la situation financière".

Ainsi, en 1978, les revenus globaux de l'office auraient dû être majorés de 32 pour 100 pour que le budget de l'organisme soit équilibré. Le seul remboursement des avances au gouvernement aurait nécessité des profits annuels de \$15 millions.

"En nous basant sur l'expérience du passé de même que sur la situation financière actuelle de l'office et à moins de changement majeur, nous croyons que non seulement le gouvernement ne sera pas remboursé de ses avances, mais qu'il devra absorber une perte plus élevée", conclut le vérificateur général dans son chapitre sur l'Office des autoroutes.

Cet organisme, dirigé depuis 1973 par l'ancien ministre libéral des Transports, M. Georges Tremblay, gère les autoroutes à péage du Québec.

\$19 millions à récupérer de la part de ITT-Rayonier

(PC) — En annonçant la fermeture de son usine de Port-Cartier le 12 septembre 1979, la compagnie ITT-Rayonier se voit forcée de rembourser à une filiale du gouvernement du Québec une somme de \$18,907,039, affirme le vérificateur général.

ITT doit cette somme à la Société de récupération et d'explo-

itation forestière — REXFOR — pour la location et l'installation d'équipement forestier sur la Côte-Nord.

Normalement, cette somme aurait dû être versée entre 1998 et 2004, selon des engagements signés en 1972.

Toutefois, une clause de l'entente spécifiait qu'en cas d'abandon

de l'exploitation forestière sur la Côte-Nord, la dette de la compagnie ITT-Rayonier "devient immédiatement exigible et payable".

La somme de \$19 millions avait été consentie sans intérêt par le gouvernement du Québec, par le biais de REXFOR, le 17 août 1971, sous l'administration libérale de M. Robert Bourassa.

Loto-Québec se fie au hasard

(PC) — A chaque tirage de Mini-Loto ou de Super-Loto, il a pu y avoir deux gagnants qui détenaient tous deux le même numéro de billet, révèle dans son dernier rapport le vérificateur général.

Le premier gagnant pouvait détenir le billet imprimé tandis que l'autre pouvait détenir le même billet émis en vertu du système Lotomatique, indique le vérificateur.

"Cette possibilité de deux gagnants pour un même billet peut entraîner l'attribution de lots additionnels importants, allant jusqu'à \$1 million dans le cas de la Super-Loto, et diminuer de façon appréciable le revenu brut qui était prévu d'un tirage donné", affirme le rapport.

Cependant, le président de Loto-Québec, Me Jean-Marc Lafaille,

le, a expliqué que la société désirait que cette possibilité de deux gagnants existe.

Selon M. Lafaille, il n'est jamais arrivé qu'il y ait deux gagnants pour un prix d'importance lors d'un tirage, mais Loto-Québec se réjouirait si une telle éventualité se produisait, à cause de la bonne publicité qu'elle en retirerait.

M. Lafaille a soutenu que reti-

rer des séries courantes les numéros vendus par Lotomatique pour éviter la duplication serait une opération d'envergure qui serait trop dispendieuse pour la société.

Me Lafaille a fait observer que les chances demeurent minces qu'un numéro en duplicata soit choisi comme gagnant lors d'un tirage, car le nombre de billets vendus par le programme Lotomatique demeure restreint.

SeaScamp

maillots de bain par CAMP

CAMP

vous présente sa collection

de maillots de bain pour après mastectomie.

Modèle illustré: la collerette peut faire une jupe et la robe peut se porter en deux morceaux.

Aussi, modèles bikinis et deux-pièces, grandeurs 10 à 14 ans, B et C.

- Services professionnels en confection
- Consières spécialisées diplômées
- Service discret et ajustement parfait



CHARGE
VISA

LIVRAISON PARTOUT
A QUÉBEC ET LEVIS
2 heures de stationnement
gratuit.

Salon Canavie Morel
Spécialistes en confection sur mesure
287, rue St-Joseph est
522-1504

Doucet vos bijoutiers-conseils



La qualité aux justes prix

Dans chacune de ses 14 succursales, Doucet vous propose un vaste assortiment de bijoux de qualité à des prix constamment maintenus au plus bas.

Avec toutefois un "plus" qu'on ne trouve pas ailleurs: des conseils judicieux qui vous assurent du meilleur choix possible.

Chez Doucet, voyez-vous, nous ne croyons pas qu'un bijou puisse s'acheter d'une manière impersonnelle. Venez nous voir. En toute confiance.

doucet

BIJOUTIER

LA CHAÎNE DE BIJOUTIERS-CONSEILS
QUI A L'HEUR DE PLAIRE

Succursales:

Place Fleur de Lys,
Place Laurier,
Place Sainte-Foy,
Galerias Chagnon (Lévis).

Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière,
Val d'Or, Ottawa, Hull.

Cet été, allez regarder souffler les baleines...

Le Québec possède un site unique au monde pour l'observation des baleines. Depuis l'an dernier, la Société linnéenne de Québec, en collaboration avec d'autres sociétés scientifiques de la province, organise des excursions d'observation de ces majestueux cétacés dans le Saint-Laurent et l'estuaire du Saguenay. Un article paru dans Québec Science de novembre dernier, décrit une de ces randonnées de douze heures qui a permis de voir, le 11

août 1979, un rorqual bleu de 30 mètres, neuf rorquals communs de 24 mètres, 12 petits rorquals de 10 mètres et une douzaine de baleines... tout un festin! Ceci sans compter la beauté des paysages et le vol des oiseaux. Évidemment, chaque croisière est différente. Si vous êtes tenté par l'aventure cette année, il y aura quatre croisières. Le coût du passage est de \$50 par personne. Repas non inclus. Réservations avant le 15 juin 1980.

Date	Heure de départ	Heure d'arrivée	Lieu de départ
Le 2 août	7h	18h30	Trois-Pistoles
Le 9 août	7h30	19h	Les Escoumins
Le 16 août	7h	18h	Trois-Pistoles
Le 30 août	6h30	18h	Trois-Pistoles

Fiche de réservation

(En lettres moulées, SVP.)

S'il vous plaît, réserver _____ place(s) pour le voyage.

Premier choix: Le _____ août

Deuxième choix: Le _____ août

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de: _____

payable à:

La Société Linnéenne de Québec Inc.

Aquarium de Québec

1678, avenue du Parc, Sainte-Foy, Québec, G1W 4S3

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Signature _____

Le chinois et la super 8: Don Murray ira à Pékin



yves bernier
radio-télévision

Le journaliste du réseau anglais de télévision de Radio-Canada, Don Murray, a déjà commencé à suivre des cours de chinois à McGill, et comme tout bon amateur de cinéma, il va se perfectionner dans le maniement de la caméra super 8.

Qui est-il, et pourquoi faire la caméra?

Correspondant de la CBC au Québec, M. Murray est déjà connu des téléspectateurs qui regardent les nouvelles à CKMI-canal 5. Le chinois et la caméra sont deux instruments qui lui seront essentiels dès l'automne prochain puisqu'il vient d'être choisi comme correspondant de la société Radio-Canada (deux réseaux) en République populaire chinoise.

Après des mois d'étude de candidatures nombreuses, plus d'un an après le réseau canadien CTV, et un choix raté, le comité de sélection bipartite de Radio-Canada s'est finalement branché sur le candidat Murray.

La nouvelle n'a pas encore été annoncée officiellement, prératifiée par le réseau canadien CTV, mais la Presse en a fait état dans ses éditions d'hier, et le directeur du service d'information du réseau français, M. Marc Thibault, nous l'a confirmé.

Tout un défi

Après plus de 30 ans d'absence de ce coin de terre où vit le quart de l'humanité, le retour des Occidentaux se fait parcimonieusement, et le Canada est le premier pays nord-américain à avoir à nouveau accès à la Chine.

La première difficulté que va rencontrer le nouveau correspondant de Radio-Canada est évidemment la barrière linguistique, peu d'Occidentaux parlant cette langue chinoise difficile à maîtriser.

C'est pourquoi, il s'est inscrit immédiatement à McGill pour au moins apprendre les rudiments du chinois avant son arrivée à Pékin. Sur place, il devra d'ailleurs travailler un certain temps avec un interprète, méthode de travail très difficile pour un journaliste.

De plus, le gouvernement chinois n'accordant pas le moment qu'un statut de correspondant radiophonique aux représentants des médias occidentaux, et ne s'engageant qu'à fournir les services nécessaires à ces médias, Murray devra se débrouiller lui-même pour nous envoyer la partie visuelle de ses reportages éventuels.

Pour le moment, les services d'information de Radio-Canada considèrent que la caméra super 8 est la plus facile à manoeuvrer, ses films étant montés sur cassettes faciles à transporter.

Le journaliste devra également travailler en français et en anglais, pour les deux réseaux de Radio-Canada, la Chine ne reconnaissant pas pour l'instant la dualité de notre société d'Etat.

Départ raté

Rappelons qu'en août dernier, le comité de sélection de Radio-Canada, composé de représentants des deux réseaux, avait arrêté son choix sur le journaliste du réseau français, M. Jean Larin.

Après un premier voyage exploratoire en Chine, Larin avait refusé le poste jugeant qu'il lui serait difficile de travailler là-bas où les instruments de travail, l'organisation de la vie quotidienne sont différents ou trop différents des nôtres.

Don Murray partira avec sa femme, Vera, journaliste elle aussi, travaillant à la recherche de plusieurs émissions du réseau français, et il s'installera pour le moment à l'hôtel, le gouvernement chinois ne pouvant fournir d'autre logement.

On sait que le correspondant du réseau privé CTV, Dennis McIntosh, en poste depuis le printemps de 1979, habite toujours à l'hôtel, et vient tout juste d'obtenir la permission de faire venir un caméraman pour le seconder dans son travail.

À la suite du fiasco de la nomination de Larin, le comité de sélection de R.C. a étudié avec beaucoup de prudence les autres candidatures. Un premier tri a permis de dégager une dizaine de candidats, et M. Murray a été choisi parmi cinq finalistes.

Après divers examens, tests de toutes sortes, on s'est arrêté sur lui. Murray n'a jamais été correspondant à l'étranger pour Radio-Canada. Il est attaché tout spécialement à la couverture des questions québécoises, et est Québécois de naissance. Après avoir fait son cours à l'université Bishop, il a commencé sa carrière au quotidien montréalais The Gazette, et a écrit avec sa femme, "De Bourassa à Lévesque".

L'arrangement

Avant d'occuper son poste en permanence à Pékin, il doit lui aussi se rendre en Chine en voyage exploratoire. Déjà, après l'expérience de Jean Larin, on sait à Radio-Canada que les instruments de travail sont minimes sur place, que le coût de la vie a sensiblement augmenté.

Au niveau du budget, on s'en va donc un peu à l'aveuglette.

Pour ce qui est du travail lui-même, les deux réseaux se sont entendus pour que le correspondant à Pékin relève en alternance des bases de Toronto et de Montréal.

Marcel Desjardins, rédacteur en chef des nouvelles télé du réseau français, me soulignait, hier, par exemple, l'aspect visuel des reportages de Murray serait disponible simultanément aux deux réseaux.

Pour ce qui est des sujets traités, ils pourront l'être différemment d'un réseau à l'autre, tout dépendant des exigences de Montréal ou de Toronto.

Par ailleurs, Vera Murray pourra de son côté, continuer à travailler à la pige pour Radio-Canada, particulièrement du côté de la radio. Son mari couvrira d'ailleurs autant pour la radio que la télévision.



Télé-4 ne veut vraiment rien manquer, si l'on en juge d'après cette photo. Depuis quelques mois, on a d'ailleurs remarqué qu'il y a beaucoup de changements à Télé-Capitale: nouvelles productions, départs, arrivées. Hier midi à la conférence de presse de la Corporation des fêtes du 24 juin, Télé-4 avait même délégué deux équipes de film. Celle de gauche avec le cameraman Robert Hamel, était là à la demande du service des programmes, et celle de Claude Maltais, à droite, avait été déléguée par le service des nouvelles.

Chantez, c'est rafraichissant!

Agréable surprise hier soir à 20h30 au réseau TVA. La nouvelle émission estivale "Moi, j'veux chanter", c'est très rafraichissant.

Avec les six lauréats des "Découvertes du Québec 1978-79", Télé-Métropole a réussi à produire une petite émission de variétés qui promet de nous détendre durant tout l'été qui vient.

La relève de la chanson québécoise, catégorie interprètes bien sûr, n'a rien à envier aux vedettes qui l'ont précédée.

Hier soir, Jean de Gagné, Johanne Champagne et Nicole Cadieux avaient l'air très à l'aise d'assumer la responsabilité de nous divertir durant une demi-heure qui a passé très vite.

C'est fait de façon professionnelle. Les décors de Catherine Leclerc sont délicieux, les bleus, blancs, dorés sont reposants, et l'idée d'avoir habillé les invités dans les mêmes tons donnent une image agréable.

Un seul détail peut-être un peu agaçant, "la voix" de Jean Couty qui fait les enchaînements sonores entre les chansons. C'est un peu forcé, quoique original.

J'en arrive au choix des chansons. La plupart sont légères, mélodieuses, et "sans message". Pour l'été, c'est dans le ton. Et les trois interprètes, qui vont alterner à

chaque quinzaine, sont dirigés avec aplomb, tantôt dans des numéros ensemble, tantôt en solo. La semaine prochaine, les trois artistes seront Gaston Chouinard, France Grenier et Jean-Pierre Bertrand.

C'est une façon originale, intéressante de faire connaître nos jeunes talents.

Des "Jeunes en liberté", c'est ennuyant!

C'est sûrement un record! Réussir à ne rien dire, presque rien faire, pas être capable de nous faire rire pendant 26 minutes, tout cela au petit écran, il faut l'faire.

Avec un texte de Marcel Cabay, dit Marin, (Le clan Beaulieu, Les Berger, etc.) Télé-Métropole vient de réussir ce tour de force avec le premier épisode de "Jeunes en liberté", la version corrigée d'un téléroman estival pour "les jeunes" lancé l'an dernier, mais abandonné à cause du conflit de travail à T.M.

M. Cabay écrit depuis plusieurs années un téléroman très populaire auprès des téléspectateurs du réseau TVA, "Les Berger" transformé en "Clan Beaulieu". Mais je crois que l'auteur commence à être fatigué, sa plume (ou sa machine à écrire) est trop pesante.

De plus, entouré depuis si longtemps par ses personnages déjà vus, j'ai l'impression qu'il est un peu dépassé par des personnages très jeunes. Je me trompe peut-être,

mais j'ai aussi le sentiment que Télé-Métropole lui a forcé la main pour écrire ce nouveau téléroman estival.

Ce premier épisode diffusé hier soir avant "Moi, j'veux chanter" traite de l'arrivée des quatre jeunes à la ferme de l'oncle de l'un d'eux me faisait penser que l'auteur ne savait vraiment pas comment entrer en matière, comment présenter son sujet.

Interminable scène sur la route entre le village et la ferme, l'attaque simulée de fourmis sur une des jeunes filles, la rencontre avec la mégère d'intendante employée de l'oncle... c'est pas possible.

Et les dialogues! Exemple: "... faites attention les filles de faire de mauvaises rencontres... nous sommes sur le bord de la frontière... il peut y avoir beaucoup de contrebandiers..."

L'auteur voulait sans doute faire rire le téléspectateur à cet endroit, mais ça n'a pas marché avec moi en tout cas.

En fait, tout ce que l'on a su, sans même pouvoir se détendre avec de bonnes blagues "grasses" ou subtiles, c'est que les quatre jeunes passent les vacances (à l'âge qu'ils ont, il me semblait que l'on travaillait durant l'été de nos jours?) dans une superbe maison de pierre à 35 milles de Montréal; la maîtresse de maison, à salaire, est forte sur la discipline genre couvent, les deux couples vont jouer à cache-cache avec la mégère Angèle pour réussir à coucher ensemble; le blond avec sa blonde, le brun avec la brune...

voir et entendre

Je n'ai vraiment que trois émissions à vous recommander pour ce soir.

A 20h30, à Radio-Canada (câble 6, canal 11) aux GRANDS FILMS, "Thomas Guérin, retraité", une étude psychologique d'une grande finesse, interprétée avec un art bouleversant par le grand comédien français Charles Vanel.

Puis à 21h, je vous suggère de voir comment on fait de la télévision régionale au Québec avec JOSH, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), une émission sur l'enfance et la culture produite par la Côte-Nord.

Finalement, à 21h30, l'excellente émission du réseau TVA (câble 2, canal 4), UN AIR D'ÉTÉ, avec Michel Jasmin.

21 JUIN
JOURNÉE DU SPAGHETTI
au profit du Mont St-Aubert
Cartes: \$4 adultes - \$2 enfants
Les Lions Laurentiens
628-5863

télé-horaire

Local	Câble	Câble - Convertisseur
(4) Québec CFRC-TV	(4) Québec CFRC-TV diffusé au 2	(5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
(5) Québec CKMI-TV	(5) Québec CKMI-TV diffusé au 3	(8) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
(11) Québec CBVT	(11) Québec CBVT diffusé au 6	(8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
(15) Radio-Québec CIVQ	(3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7	(9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
	(9) CNL Ciblevision Nat. Ltée (division de Québec)	(13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

jeudi

- 18h00
- 2-5-12 News
- 7 Informations
- 11 Ce soir
- 11 Société d'aujourd'hui
- 11-12 Débats de la Chambre des communes. Reprise de la période de questions de la journée. En direct (45 min. approx.)
- 11-13 Le monde des courses. Ligne ouverte avec Marcel Lavigne.
- 11-13 Le petit prince orphelin. "La chanson de Hutch". Hutch se lie avec un violoniste sauteur et essaie de le faire participer à un concert.
- 18h15
- 7 Météo et sports
- 18h27
- 11 Nouvelles du sport
- 18h30
- 4 Aujourd'hui le 5 juin
- 7-8 Ma sorcière bien-aimée
- 22 Bewitched
- 22-23 Signes-échanges. Nouvelles et météo pour les sourds et muets.
- 22-23 Science & Fiction
- 18h35
- 11 Ce soir
- 9 Le 9 vous informe
- 13 Info 13
- 18h45
- 22-23 Babillard
- 19h00
- 4-7-8 J'ai mon voyage. Avec Claude Boulard.
- 5 The Beachcombers
- 5p Carol Burnett and Friends
- 9-13 Zoom sur les bêtes libres
- 11 03. Toujours chez Dagobert, avec les invités: Guy O'Bonsawin, qui parle du Festival d'été 1980; Denise Perrier et ses commentaires sur les spectacles montrés à Québec; Claire Gauthier, qui interprète une chanson; le coiffeur Marcel Pelchat, qui choisit une cliente (7) afin de la transformer à son salon...
- 12 Benson
- 12 Hogan's Heroes
- 99 Midi première. Anim. Danielle Gilbert. Inv. Nana Mouskouri.
- 22-23 Service communautaire. La fête du Sacré-Cœur.
- 22-23 La période de questions. — La diffusion d'un des moments les plus intéressants des travaux à l'Assemblée nationale.
- 19h30
- 3 The Crosswits
- 4-7-8 Ciné-Jeudi: "Syracuse la fin d'un empire". Fr. 1959.
- 5 Reach for the Top
- 5p M.A.S.H.
- 9-11-13 Du tac au tac
- 12 The Littlest Hobo
- 22 All in the Family
- 99 La rage de lire
- 22-23 Une journée... les championnats sportifs du Québec. Documentaire.
- 20h00
- 3 The Waltons

5-22 Mork and Mindy

5p-12 Buck Rogers and the 25th Century

9-11-13 Le travail à la chaîne

22 Semi-Tough

22 L'événement

R.Q. Le temps des incertitudes. "Sol et population". — L'économiste Kenneth Gal-

braith nous entretient ce soir des liens qui unissent le peuple à la terre et des mécanismes économiques qui favorisent la richesse et la suprématie des propriétaires terriens.

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

22h00

vendredi

- 6h00
- 6h30
- 6h45
- 7h00
- 7h15
- 7h30
- 7h45
- 8h00
- 8h15
- 8h30
- 8h45
- 9h00
- 9h15
- 9h30
- 9h45
- 10h00
- 10h15
- 10h30
- 10h45
- 11h00
- 11h15
- 11h30
- 11h45
- 12h00
- 12h15
- 12h30
- 12h45
- 13h00
- 13h15
- 13h30
- 13h45
- 14h00
- 14h15
- 14h30
- 14h45
- 15h00
- 15h15
- 15h30
- 15h45
- 16h00
- 16h15
- 16h30
- 16h45
- 17h00
- 17h15
- 17h30
- 17h45
- 18h00
- 18h15
- 18h30
- 18h45
- 19h00
- 19h15
- 19h30
- 19h45
- 20h00
- 20h15
- 20h30
- 20h45
- 21h00
- 21h15
- 21h30
- 21h45
- 22h00
- 22h15
- 22h30
- 22h45
- 23h00
- 23h15
- 23h30
- 23h45
- 24h00

les films

- 11 Cinéma: (5) "Etat d'esprit". E.U. 1975. Drame policier de H. Hart avec Peter Falk, George Hamilton et Lesley Warren. — Un policier s'emploie à démasquer un psychopathe meurtrier. Episode de la série "Columbo".
- 11 Ciné-Soir: (5) "Wang Yu fait rouler le fleuve Jaune". H.K. 1972. Film d'aventures de T. Shin Shi avec Wang Yu et Kuo Siu Chuang. — Après avoir enlevé une chanteuse, un chef de brigands est entraîné dans diverses aventures.
- 24h00
- 3 CBS Late Movie: (5) "Mogambo". E.U. 1953. Drame d'aventures de J. Ford avec Clark Gable, Ava Gardner et Grace Kelly. — Au coeur de l'Afrique, des aventures de chasse alternent avec des escarmouches sentimentales.
- 12 The Twelve Midnight Movie: (4) "California Split". E.U. 1974. Comédie de meurtres de H. Altman avec George Segal, Elliott Gould et Ann Prentiss. — Deux passionnés du jeu se lient d'amitié.

jeudi

- 19h30
- 4-7-8 Ciné-Jeudi: (6) "Syracuse la fin d'un empire". Fr. 1959. Aventures de P. Francis avec Rossano Brazzi, Tina Louise et Gino Cervi. — Les difficultés sentimentales d'Archimède ayant mission de défendre Syracuse contre les Romains.
- 20h30
- 9-11-13 Les Grands Films: (4) "Thomas Guérin, retraité". Fr. 1978. Comédie de J. Jamin avec Charles Vanel, Anémone et Umberto Orsini. — La rencontre d'un menuisier retraité avec une jeune autostoppeuse bouleverse sa vie.
- 21h00
- 9 Thursday Night at the Movies: (4) "Amateur Night at the Dixie Bar and Grill". E.U. 1979. Comédie musicale de J. Schumaker avec Victor French, Candy Clark et Rick Hurst. — Un spectacle organisé par l'épouse d'un propriétaire de bar, pour de présumés amateurs, se révèle être un succès.
- 23h30
- 9 Ciné-Soir: (6) "L'étrange histoire du juge Cordier". E.U. 1962. Drame d'horreur de R. LeBorg avec Vincent Price, Nancy Kovack et Chris Warfield. — Un juge devient la victime d'un être maléfique invisible.

vendredi

- 00h15
- 4 En Pantouffles: (4) "L'affaire Al Capone". E.U. 1967. Drame de R. Cormann avec Jason Robards, George Segal et Ralph Meeker. — A Chicago, la rivalité entre deux bandes criminelles provoque des tueries.
- 09h30
- 7-8 Ciné-vacances: (4) "Avec la peau des autres". Fr. 1966. Drame d'espionnage de J. Doray avec Lino Ventura, Jean Bouise et Jean Servais. — Un agent français est envoyé à Vienne pour enquêter sur la loyauté du chef de réseau local.
- 14h00
- 4-7-8 Ciné-quiz: (5) "La page arrachée". G.B. 1955. Drame policier de G. Green avec David Farrar, David Knight et Julia Arnall. — A la suite de la mort de son enfant, une jeune femme déséquilibrée kidnappe un bébé.
- 17h00
- 9-13 Cinéma de 5 heures: (5) "Adorable mais dangereuse". E.U. 1974. Drame policier de J. Starn avec Peter Falk, Vera Miles et Vincent Price. — La présidente d'une compagnie de produits de beauté commet un meurtre pour s'emparer de la formule d'un cosmétique révolutionnaire.

les films

- 11 Cinéma: (5) "Etat d'esprit". E.U. 1975. Drame policier de H. Hart avec Peter Falk, George Hamilton et Lesley Warren. — Un policier s'emploie à démasquer un psychopathe meurtrier. Episode de la série "Columbo".
- 11 Ciné-Soir: (5) "Wang Yu fait rouler le fleuve Jaune". H.K. 1972. Film d'aventures de T. Shin Shi avec Wang Yu et Kuo Siu Chuang. — Après avoir enlevé une chanteuse, un chef de brigands est entraîné dans diverses aventures.
- 24h00
- 3 CBS Late Movie: (5) "Mogambo". E.U. 1953. Drame d'aventures de J. Ford avec Clark Gable, Ava Gardner et Grace Kelly. — Au coeur de l'Afrique, des aventures de chasse alternent avec des escarmouches sentimentales.
- 12 The Twelve Midnight Movie: (4) "California Split". E.U. 1974. Comédie de meurtres de H. Altman avec George Segal, Elliott Gould et Ann Prentiss. — Deux passionnés du jeu se lient d'amitié.

jeudi

- 19h30
- 4-7-8 Ciné-Jeudi: (6) "Syracuse la fin d'un empire". Fr. 1959. Aventures de P. Francis avec Rossano Brazzi, Tina Louise et Gino Cervi. — Les difficultés sentimentales d'Archimède ayant mission de défendre Syracuse contre les Romains.
- 20h30
- 9-11-13 Les Grands Films: (4) "Thomas Guérin, retraité". Fr. 1978. Comédie de J. Jamin avec Charles Vanel, Anémone et Umberto Orsini. — La rencontre d'un menuisier retraité avec une jeune autostoppeuse bouleverse sa vie.
- 21h00
- 9 Thursday Night at the Movies: (4) "Amateur Night at the Dixie Bar and Grill". E.U. 1979. Comédie musicale de J. Schumaker avec Victor French, Candy Clark et Rick Hurst. — Un spectacle organisé par l'épouse d'un propriétaire de bar, pour de présumés amateurs, se révèle être un succès.
- 23h30
- 9 Ciné-Soir: (6) "L'étrange histoire du juge Cordier". E.U. 1962. Drame d'horreur de R. LeBorg avec Vincent Price, Nancy Kovack et Chris Warfield. — Un juge devient la victime d'un être maléfique invisible.

vendredi

- 00h15
- 4 En Pantouffles: (4) "L'affaire Al Capone". E.U. 1967. Drame de R. Cormann avec Jason Robards, George Segal et Ralph Meeker. — A Chicago, la rivalité entre deux bandes criminelles provoque des tueries.
- 09h30
- 7-8 Ciné-vacances: (4) "Avec la peau des autres". Fr. 1966. Drame d'espionnage de J. Doray avec Lino Ventura, Jean Bouise et Jean Servais. — Un agent français est envoyé à Vienne pour enquêter sur la loyauté du chef de réseau local.
- 14h00
- 4-7-8 Ciné-quiz: (5) "La page arrachée". G.B. 1955. Drame policier de G. Green avec David Farrar, David Knight et Julia Arnall. — A la suite de la mort de son enfant, une jeune femme déséquilibrée kidnappe un bébé.
- 17h00
- 9-13 Cinéma de 5 heures: (5) "Adorable mais dangereuse". E.U. 1974. Drame policier de J. Starn avec Peter Falk, Vera Miles et Vincent Price. — La présidente d'une compagnie de produits de beauté commet un meurtre pour s'emparer de la formule d'un cosmétique révolutionnaire.

L'ère Liebermann s'achève et le règne Lefort commence à l'Opéra de Paris

par Jean-Claude BRARD

PARIS (AFP) — Rolf Liebermann achève en juillet son "septennat". Appelé en 1973 à prendre en mains les destinées de l'Opéra de Paris, le compositeur, musicologue et metteur en scène suisse avait été l'homme de l'ultime recours. En le faisant venir de Hambourg, où il s'était acquis, pendant douze ans, comme directeur de l'Opéra, une renommée flatteuse d'organisateur et de gestionnaire, le gouvernement français lui demandait de trouver remède à une situation quasi désespérée.

L'Opéra de Paris se mourait. Périodiquement, les augures annonçaient sa fermeture prochaine, rendue inéluctable, disaient-ils, par l'accroissement continu des charges, les dépassements de dépenses, les conflits sociaux entraînant crise sur crise. Des spectacles mal préparés, médiocrement défendus sur le plan de l'interprétation, ne permettaient plus de justifier, aux yeux des pouvoirs publics, un effort financier condamné à demeurer stérile faute d'une direction ferme à la tête d'une institution que Giuseppe Verdi appelait, avec une pointe de dénigrement, "la grande boutique".

L'indispensable "choc psychologique", Rolf Liebermann a réussi à le créer dès son entrée en fonctions. On savait que ce nouveau "Docteur Miracle" apportait dans sa trousse de quoi sauver le malade. Et tout d'abord une idée toute simple (mais ce sont souvent les idées les plus simples auxquelles on pense le moins et qu'on répugne le plus à appliquer). Pour que l'Opéra revivie, il faut qu'on parle de lui. Et la meilleure recette pour qu'on parle de lui, c'est d'en faire le point de convergence des "médias". Donc, engager des "stars" (il en existe pour l'art lyrique comme dans les studios de cinéma), monter les oeuvres du répertoire de façon insolite, déconcertante, en appelant des metteurs en scène célèbres, qui s'ingénieront à mélanger les époques, plongeant les spectateurs dans des abîmes de perplexité, ou les obligeant à un épuisant effort d'analyse sur les intentions socio-philosophiques du compositeur.

De l'insolite

C'est ainsi qu'on verra dans "Nabucco", de Verdi, les Hébreux de l'époque biblique côtoyer des personnages du XIX^{ème} siècle, dans "Faust", de Gounod, l'un des opéras français les plus populaires, l'action passer du XVI^{ème} siècle allemand à l'époque de Bismarck. Au 1^{er} acte de "La Walkyrie", de Richard Wagner, des centaines de complets-vestons sont accrochés sur scène pour figurer la hutte de Hunding, tandis que, dans les deux actes suivants, des pyramides de sacs de sable portant sur leurs flancs des colonies de bouquetins empaillés culminent jusqu'aux cintres...

Le public des "habitués" est furieux de ces "innovations", qui, estiment-ils, rendent méconnaissables les oeuvres qui leur étaient familières. Chaque soir, huées et sifflets se mêlent aux applaudissements. Rolf Liebermann se frotte les mains: chaque nouveau spectacle de l'Opéra de Paris fait figure d'événement.

L'intérêt n'est pas seulement sur la scène, où se donnent rendez-vous les vedettes de l'art lyrique les plus chèrement disputées par les imprésarios, mais dans la salle, où le public s'attend chaque soir à être le témoin du dernier "scandale". Ces "premières" houleuses alimentent les rubriques des échos. Chacun tient à donner son avis, à polémiquer, — ce qui est une façon comme une autre de "participer".

Administrateur avisé, remarquable animateur, Rolf Liebermann a été aussi un prodigieux agent de "relations publiques". La mission qui lui était confiée était de rendre à l'Opéra de Paris un prestige sérieusement entamé, et d'en faire à nouveau "un des premiers opéras du monde". A l'issue de ses sept ans de gestion, chacun s'accorde à reconnaître que le contrat a été rempli. L'Opéra de Paris est revenu à la vie.

A-t-il, pour autant, pleinement recouvré la santé? Des esprits chagrins n'ont pas manqué de relever que la politique du "magicien Liebermann" se fondait davantage sur l'"illusionnisme" que sur l'application d'une thérapeutique en profondeur. Il est facile, a-t-on observé, de relever le niveau artistique d'une institution comme l'Opéra lorsqu'on dispose d'une



Bernard Lefort, nouvel administrateur de l'Opéra.

subvention de fonctionnement qui représente, à elle seule, plus de la moitié des sommes consacrées par l'Etat à la musique et à l'art lyrique, et près de 8% de l'ensemble du budget de la culture.

Faire venir du monde entier des vedettes qui exigent des cachets exorbitants n'apparaît pas non plus comme la meilleure méthode pour infuser à l'opéra un sang nouveau. La qualité même des représentations en souffre. Les artistes, sautant d'un avion dans l'autre, n'ont pas assez de temps pour se familiariser avec l'orchestre et pour répéter. Enfin, l'engagement par priorité d'artistes en renom venus de l'étranger a été ressenti comme traduisant de la part de Rolf Liebermann une attitude de défiance à l'égard des chanteurs français.

C'est, en partie, pour répondre à ces critiques que le successeur de Rolf Liebermann, Bernard Lefort, a infléchi sensiblement la ligne d'action qui avait été celle du "médecin de la dernière chance".

Nouvelle orientation

"Ouverture": tel pourrait être le "maitre-mot" choisi par Bernard Lefort pour définir la politique qu'il entend appliquer désormais à l'opéra. (Ou, selon la formule humoristique retenue comme titre par un quotidien parisien: "Echanges, Eclectisme, Escapades"). Dans le but d'"ouvrir" l'opéra à de nouvelles couches de spectateurs, — c'est là une de ses préoccupations majeures, — Bernard Lefort conduira les artistes de l'opéra, chanteurs, musiciens, danseurs, "en d'autres lieux". "Les jeunes, dit-il, peuvent se sentir rebutés par le cadre solennel du "Palais Garnier", ses plafonds peints, ses dorures... S'ils hésitent encore à "aller à l'opéra sans cravate", l'opéra devra aller à leur rencontre dans d'autres salles parisiennes, à la périphérie de la capitale, ou en province.

Des échanges avec des théâtres étrangers sont également prévus. Un accord de coopération a été signé le 6 mai avec La Scala de Milan. Les deux salles s'engagent à co-produire deux spectacles par saison, un ouvrage français et un ouvrage italien et à mettre en commun leurs moyens artistiques, administratifs et techniques.

"En vue de mettre fin, dit Bernard Lefort, à l'inadmissible inflation des cachets et des honoraires des artistes", l'Opéra de Paris et La Scala de Milan s'engagent d'autre part à se communiquer mutuellement tous les documents financiers ayant trait au montant des dépenses artistiques". Coup de frein remarqué par rapport aux "prodigalités" reprochées à Rolf Liebermann...

Pendant, Bernard Lefort, qui fut jusqu'à cette année directeur du Festival d'Aix-en-Provence, ne saurait transiger sur la qualité des spectacles. Les accommodements et les "à-peu-près" ne sont guère dans sa manière; pas plus que les périphrases lorsqu'il a une opinion à exprimer ou qu'il a envie de dire son fait à quelqu'un. La causticité de ses répliques est déjà devenue proverbiale. Il a lui-même rapporté l'échange de propos qu'il avait eu, au moment de sa nomination, avec des interlocuteurs qui, d'un ton faussement apitoyé, le mettaient en garde contre les écueils qu'il trouverait sur sa route. A ceux qui lui disaient: "Je n'aimerais pas être à votre place", il aurait rétorqué: "Je n'aimerais pas que vous soyez". Tel est l'homme: il ne met jamais en doute sa capacité de faire front.

Il veut recréer à l'Opéra un noyau de chanteurs français, mais fera néanmoins appel, au cours des prochaines saisons, à des "vedettes internationales de premier plan". Ce ne seront pas toujours celles que Rolf Liebermann avait engagées, et l'on verra apparaître de nombreux noms nouveaux sur les affiches...

L'audace ne sera pas non plus bannie des mises en scène, mais on remettra aussi à l'honneur des scénographies capables de convenir davantage à la partie la plus traditionaliste du public.

Rigueur, pour Bernard Lefort, n'est pas synonyme de rigidité. Quant à la lourdeur administrative, aux pièges du scepticisme, de la morosité et du dénigrement, il ne paraît pas les craindre et refuse, en tout cas, de s'y arrêter.

Il s'est entouré d'une équipe de "jeunes" ("la plupart d'entre eux, dit-il, pourraient être mes enfants").

Son tempérament de lutteur fera le reste.



Count Basie
Le grand pianiste de jazz Count Basie est sorti d'un hôpital de Chicago, où il avait été hospitalisé, il y a quelques jours, par suite d'un surmenage. Basie, qui est âgé de 75 ans, continue à enregistrer et à donner des concerts régulièrement.

Le Conseil de presse rejette une plainte de la galerie Fontaine

QUEBEC (PC) — Le critique dans un journal, tout comme l'éditorialiste ou le chroniqueur, jouit d'une grande discrétion dans l'expression de ses prises de position et, tant qu'il respecte la rigueur et l'exactitude, on ne peut lui demander d'épouser intégralement le sens que veulent donner à leur action ou leur oeuvre les individus qui en font l'objet.

C'est ainsi qu'une collaboratrice spéciale au quotidien LE SOLEIL, Mme Lucie Bernard, a été exonérée de tout blâme par le Conseil de presse par suite d'une plainte portée par M. J. André Fontaine, président-directeur général de Atelier-Galerie Fontaine Inc.

Dans sa plainte, M. Fontaine alléguait que Mme Bernard, dans une critique parue dans LE SOLEIL le 26 janvier 1980, portait injustement atteinte à la réputation de sa galerie d'art ainsi qu'à celle des artistes.

Par des propos jugés "libelleux" contre son organisme, le plaignant ajoutait que l'auteur "se serait érigée

en critique d'art incompétente et irresponsable, indigne d'une professionnelle qui se doit d'être impartiale".

Dans son jugement, le Conseil de presse estime "qu'on ne saurait exiger de ceux qui exercent le métier de critique, de chroniqueur ou d'éditorialiste qu'ils véhiculent dans leurs écrits des messages qui épousent intégralement l'image et le sens que veulent donner à leurs actions des individus ou des groupes, sans compromettre la liberté d'expression, la liberté d'opinion et partant la liberté de la presse et le droit du public à l'information".

Or, dans le cas présent, le Conseil de presse est d'avis que Mme Bernard n'a pas manqué de rigueur dans son article ni n'a fondé ses critiques et observations sur des informations fausses.

Au contraire, l'organisme de surveillance de la presse estime plutôt qu'elle s'est acquittée de son rôle de critique conformément aux exigences de l'éthique professionnelle.

Bardot poursuivie

MARSEILLE (AFP) — Brigitte Bardot, la grande star du cinéma français des années 60, aujourd'hui âgée de 45 ans, est poursuivie en justice par un professeur qu'elle a accusé de "torturer" des chiens dans son laboratoire.

Le professeur Henri Sarles, directeur de l'Institut français pour la santé et la recherche médicale (Inserm) reproche à l'actrice d'avoir affirmé dans des interviews qu'il faisait souffrir les

chiens plus "pour sa renommée" que pour les besoins de la recherche. Le procès contre Brigitte Bardot et deux hebdomadaires qui ont publié ses propos a commencé mardi à Marseille, mais le verdict ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines.

L'actrice, depuis qu'elle s'est éloignée des studios de tournage, a consacré beaucoup de son énergie et de sa popularité à défendre les animaux.

DU NOUVEAU

Beau temps, mauvais temps, nous pouvons recevoir des groupes d'étudiants, de l'âge d'or, socio-culturels, etc.

DANSEURS FOLKLORIQUES LA PARENTE

Maintenant, il est possible pour nous d'organiser des réceptions et des banquets sur nos nouveaux ponts intérieurs. Banquets d'une durée de 2 ou 3 heures.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

ORGANISTE GÉRARD HEBERT
tous les soirs (répète le lundi soir)

Le capitaine et l'équipage du Louis-Jolliet vous présentent

LE PROGRAMME ESTIVAL

APRÈS LE 20 JUIN, TOUS LES SOIRS

DU MARDI AU DIMANCHE

● MUSIQUE et DANSE

avec Gérard Hébert à l'orgue

TOUS LES LUNDIS SOIR

Luc Thomassin et son accordéon musette

CONGRÈS • MARIAGES • COCKTAILS • BALS

• CONFÉRENCES • CLUBS SOCIAUX • PIQUE-NIQUES

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:

(418) 692-1159

PRIX SPÉCIAL POUR GROUPES DE 50 PERSONNES ET PLUS

Prix, horaires, parcours, sujets à changement sans préavis

Brochure à votre disposition sur demande

PROGRAMME:

Samedi 14 juin: animation Orchestre

Samedi 21 juin: Orchestre

Mardi 24 juin: La Parenté, danseurs folkloriques, Quintette

Samedi 28 juin: Orchestre

Mardi 1er juillet: La Parenté, danseurs folkloriques

Samedi 5 juillet: La Parenté, danseurs folkloriques

Dimanche 6 juillet: amuseurs publics pour les enfants et parents, Quintette

Samedi 12 juillet: Orchestre

Samedi 19 juillet: Orchestre

Dimanche 20 juillet: amuseurs publics pour les enfants et parents

Samedi 26 juillet: La Parenté, danseurs folkloriques

Samedi 2 août: La Parenté, danseurs folkloriques

Dimanche 3 août: spectacle de mode par madame Carmen Bernard

Samedi 9 août: Quintette

Dimanche 10 août: amuseurs publics pour les enfants et parents

Samedi 16 août: La Parenté, danseurs folkloriques

Samedi 23 août: Orchestre

Dimanche 24 août: amuseurs publics pour les enfants et parents

Samedi 30 août: épluchette de blé d'inde, La Parenté

Samedi 6 septembre: épluchette de blé d'inde, La Parenté

Samedi 13 septembre: épluchette de blé d'inde, La Parenté

Samedi 20 septembre: épluchette de blé d'inde, La Parenté

Samedi 27 septembre: soirée de fermeture, partie d'huitres

Théâtre

Petit Champlain

68, Petit Champlain

CE SOIR et jusqu'au 8 juin à 21h

LAWRENCE LEPAGE

Réervations: 692-3094

24, rue Grand-Champlain
Notre-Dame-de-la-Royale
Québec
(418) 643-7975

GALERIE l'Anse aux Barques

Suzanne Leclair
expose ses oeuvres récentes (acryliques)
jusqu'au 6 juillet 1980

Heures d'ouverture:
tous les jours de 9h à 17h
et le mercredi, jusqu'à 23h

Ministère des
Affaires culturelles
Musée du Québec

où aller à québec

théâtre

MEME JOUR, MEME HEURE
L'AN PROCHAIN, avec Angèle Coutu et François Tassé, Théâtre du Bois de Coulange, parc du Bois de Coulange, coin ave. Holland et chemin St-Louis, adm: \$6, \$7, \$8. Réservations: 681-0088. Jusqu'au 14 juin. Relâche lundi.

LE VOYAGE A TROIS, de Jean de Letrez, Théâtre La Fenière, 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette, 21h. Admission: \$5 sem. et dim. \$6 le sam. Jusqu'au 26 juin.

VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE, marionnettes, présenté par le Théâtre des Amis de Chiffon, dans le cadre de l'ouverture de la succursale Saint-Jean-Baptiste de la Bibliothèque de Québec, à l'église Saint-Matthew, 755 rue Saint-Jean, de 14h30 à 15h30 et de 19h30 à 20h30. Entrée gratuite.

spectacles

LAURENCE LERAGE, Théâtre Le Petit-Champain, 68 rue Petit-Champain, du mar. au dim. 21h. Adm: \$5. Jusqu'au 8 juin.

SERGE COTE chante Boris Vian et Jacques Brel à l'Empire, de l'hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne, 21h30, du mar. au dim. Adm: \$3. Jusqu'au 15 juin.

LA TROUPE VLA L'BON VENT, Salle Octave-Cremazie du Grand Théâtre de Québec, 20h30, adm: \$9,50. Du 5 au 8 et du 11 au 15.

STUDEBAKER, groupe rétro, Institut Canadien, 42 rue Saint-Stanislas, 20h30. Adm: \$5. Ce soir et demain.

cabarets

JAZZ, Café Rimbaud, 24 rue Saint-Stanislas, 2e étage, tous les soirs de la semaine, de 19h à 03h. Entrée libre.

MIGHTY JAY, blues from Chicago, Figaro, 1011 rue St-Jean, jusqu'à dimanche.

GROUPE PRINTEMPS JAZZ, Le Foyer, 1044 rue St-Jean, de 22h à la fermeture. Entrée libre. Jusqu'à samedi.

LIPS, de Toronto, Le Cercle Electrique, 27 Côte du Palais, jusqu'à dimanche.

GROUPE TABOU, Bar La Rencontre, 275 sud, rue Dorchester, Le mer. et le dim. concours de danse. De 22h à la fermeture, du mar. au dim. Entrée libre.

TRIO D'ANCHES, musique classique, Café Le Bibloquet, 40 Côte du Palais, jusqu'à dimanche. Entrée libre.

TRIO BOB VOCELLE, La Cavière, 7 rue de l'Union, Place Royale, tous les soirs, sauf le lundi, de 21h à la fermeture.

ADA CAVELLO, vedette internationale et l'orchestre Les MARIACHIS, Grand Salon Fernando, 66 rue Saint-Louis, à 22h30 et 00h30. Le jeudi entrée libre pour les dames. Entrée libre pour les clients du restaurant. Réservations: 647-9319. Jusqu'au 16 juin.

MIKE TAYLOR, pianiste de jazz libre, Le Jazz, 19 rue Saint-Pierre, Vieux-Québec, Mar. au dim., 20h et tous les lundis soirs JAM SESSION à 20h.

THE ROOTS REVIVAL, reggae, à l'Oiseau de nuit, Homestead, 7 rue du Trésor, Vieux-Québec, De 22h à 03h. Entrée libre. Jusqu'à dimanche.

Programme d'aide aux créateurs

QUÉBEC — Le Service de l'aide à la création du ministère des Affaires culturelles rappelle cette année, il n'y a que deux périodes d'inscription au programme d'aide aux créateurs. En effet le service a dû annuler l'inscription qui devait se tenir en septembre, le prochain concours ne sera donc ouvert aux créateurs qu'en décembre 1980. La présente période d'inscription est quant à elle, prolongée jusqu'au vendredi 13 juin.

Ce programme d'aide financière s'adresse à tous les créateurs professionnels pour des projets de création ou de perfectionnement dans les secteurs suivants: arts d'interprétation, arts plastiques, métiers d'art et littérature. Les interprètes, les danseurs et les critiques professionnels peuvent également se prévaloir du programme.

Deux types de subventions sont disponibles: des subventions de création d'un montant maximum de douze mille dollars (12,000\$) et des subventions de frais d'un montant maximum de trois mille dollars (3,000\$). Les subventions de réalisation contribuent à assurer la subsistance du créateur et l'exécution de son projet, tandis que les subventions de frais servent à défrayer certaines dépenses occasionnées par le projet de création. À l'intérieur de cette catégorie sont également admissibles les projets d'aide aux compositeurs.

JEAN GAGNON, pianiste. Restaurant Bar La Grenadière, 10 rue Sainte-Anne, Vieux-Québec. À partir de 21h30.

AZTECAS, musique de danse mexicaine, restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est. Lun. au sam. Réservations: 529-9458.

ANDRÉ CLAVIER, son orgue et ses chansons. Restaurant Motel Orléans, 2941 boul. Ste-Anne, du mer. au ven., de 17h à 19h.

TRIO DU VIEUX QUÉBEC, musique de chambre. Salle Baillargé de l'hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne, du mer. au sam., de 19h à 23h.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la censure pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

BOITE A FILMS: L'homme à tout faire (5), 19h30. Tous. Les bons débarras (4), 21h15. 14 ans. \$2,50. \$1,00 âge d'or.

CANADIEN: Le tambour (3), 18h, 20h40. 14 ans. \$3,75. \$3,00 14-17 ans, \$1,00 âge d'or.

CANARDIERE: Music Machine (6), 18h15, 21h30. Fluc ou voyou (4), 19h45. \$3,75. \$2,75 14-17 ans, \$1,50 moins 14, \$1,25 âge d'or.

CAPITOL: Gigolo américain (4), 20h55. Faut trouver le joint (6), 19h15. 18 ans. \$3,75. \$1,00 âge d'or.

CARTIER: Le locataire (3), 19h. 14 ans. Johnny s'en va-t'en-guerre (4), 21h30. 14 ans. \$2,50. \$1,25 âge d'or et moins de 14 ans.

CINEMA DE PARIS: Salle 1: Mon nom est Bulldozer, 14h15, 17h45, 21h25. La brigade des anges (6), 12h45, 16h15, 19h40. Tous. \$3,75. Salle 2: Intérieurs (4), 14h50, 18h05, 21h20. Guerre et amour, 13h30, 16h35, 19h45. Tous. \$3,75. Salle 3: Un harem très spécial, 14h20, 16h50, 19h20, 21h45. L'assistant fait des ravages, 13h, 15h25, 17h55, 20h25. 18 ans. \$3,75.

EMPIRE: L'enfer de Miss Jones, 19h30, 22h05. Ces adorables victorienes, 20h30. \$3,75. \$1,00 âge d'or.

LIDO: Les yeux de Laura Mars, 19h30. Justice pour tous (4), 21h30. 14 ans.

MIDI-MINUIT: La rage du sexe, 13h15, 15h40, 18h10, 20h35. Parties fines, 14h25, 16h55, 19h20, 21h50. 18 ans. \$3,75. \$1,00 âge d'or.

ODEON: Dauphin: C'est l'Apocalypse (2), 12h30, 15h20, 18h10, 21h. 14 ans. \$3,75. \$2,75 14-17 ans, \$1,25 âge d'or. Frontenac 1: Le mariage de Maria Braun, 12h45, 15h, 17h10, 19h20, 21h30. 14 ans. \$3,75. \$2,75 14-17 ans, \$1,25 âge d'or. Frontenac 2: Kramer contre Kramer (3), 12h50, 14h55, 17h, 19h15, 21h30. 14 ans. \$3,75. \$2,75 14-17 ans, \$1,25 âge d'or.

PIGALLE: Etreintes déchaînées, 13h30, 17h45, 22h05. Sexe dangereux, 15h, 19h. Jambes en l'air à Bangkok, 16h20, 20h40. 18 ans. \$3,50. \$1,50 âge d'or.

PLACE QUEBEC: Salle 1: La fille (4), 19h, 21h. 14 ans. \$3,75. \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or. Salle :

Cruising (5), 19h15, 21h15. 18 ans. \$3,75. \$1,00 âge d'or.

SAINT-FOY: Salle 1: Les passions de Monique, 13h, 15h55, 18h50, 21h50. La vitrine du plaisir, 14h30, 17h25, 20h20. 18 ans. \$3,75. \$1,00 âge d'or. Salle 2: Et la tendresse...? Bordel! (4), 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. \$3,75. \$1,00 âge d'or. Salle 3: La cage aux folles (5), 13h15, 17h20, 21h55. Retour (3), 15h, 19h05. Tous. \$3,75. \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or.

CINE-PARCS: Beaufort 1: Mon nom est Bulldozer. Le voyage de la peur. Tous. Ouverture 18h30. Admission: \$3,50 et gratuit pour les moins de 14 ans. Beaufort 2: L'histoire d'Olivier (5). Drôle d'embrouille (4). Tous. Ouverture 18h30. Admission: \$3,50 et gratuit pour les moins de 14 ans. Beaufort 3: Plaine en liberté. Chino (4). Une poignée de salopards (6). Tous. Ouverture 18h30. Admission: \$3,50 et gratuit pour les moins de 14 ans. Colline 1: Un cocktail explosif. Les fous du volant (6). Les déchaînées de la route. 14 ans. Ouverture 18h30. Admission: \$3,50. Colline 2: Un amour de coccinelle (4). Le livre de la jungle (5). Tous. Ouverture 18h30. Admission: \$3,50 et \$1,00 pour les enfants.

Vous pouvez envoyer vos communications à l'adresse suivante: "Où aller à Québec", Le Soleil Limitée, 390, rue St-Vallier est. Québec, G1K 7J6 ou téléphoner à Lise Desjardins au numéro 647-3489.

Les artistes ne doivent pas attendre de généreuses subventions (Arthur Gelber)

Au moment où les jardins fleurissent partout au pays, il est normal que la Conférence canadienne des arts non seulement se soit réunie à Ottawa ce mois-ci, mais qu'elle projette de tenir son assemblée annuelle, en 1981, au même moment et au même endroit, parmi les tulipes.

La Conférence est l'arbre sous lequel presque toutes les organisations artistiques — avec leurs nombreux et divers intérêts — trouvent un terrain commun d'entente vis-à-vis du monde des affaires, du gouvernement et du public en général, et s'entendent pour répandre la nouvelle que les arts ont besoin de protection et d'encouragement.

Cette année, la Conférence a innové en recrutant des directeurs plus actifs d'organisations artistiques, au lieu des protecteurs passifs des arts, ces gens qui ont de l'argent et du temps pour s'occuper des arts, mais qui ont peu de responsabilités directes quant aux problèmes de la communauté artistique. L'an prochain, la Conférence espère pousser encore plus loin ce processus.

Peu de subventions
M. Arthur Gelber, maintenant président du Conseil des arts de l'Ontario et depuis longtemps protecteur actif des arts, a déclaré devant les membres de la Conférence qu'ils ne devaient pas s'attendre à de généreuses subventions.

Ce sont les arts, a-t-il dit, qui peuvent le mieux s'aider eux-mêmes en aidant les gouvernements à trouver de nouveaux moyens de recueillir des fonds pour eux. M. Gelber, qui a l'avantage d'appartenir à ces réunions un sens des affaires qui fait souvent défaut à la communauté artistique, est bien vu parmi les politiciens et les leaders des gouvernements. Il a également le talent de cristalliser les questions complexes et de les exprimer en termes concrets.

Ainsi, lors d'un discours prononcé récemment devant la B.C. Association of Arts Councils, M. Gelber a souligné l'importance des arts pour la collectivité. Les arts représentent les ressources créatrices du pays. La créa-

tivité est une des forces les plus puissantes, et peut-être aussi les moins bien comprises, de l'humanité, et il en a été ainsi de tout temps. La créativité, c'est ce qui fait que l'homme est différent des autres animaux.

Les arts doivent survivre

M. Gelber a déclaré à Vancouver que le Canada doit accepter la responsabilité non seulement de la survie de ses ressources créatrices, mais aussi de leur vitalité et de leur prospérité. "Autrement, nous assisterons à l'érosion de l'individualité canadienne".

Cependant, il ne croit pas que l'on doive intervenir dans le développement des arts pour aider des fins poli-

tiques. Si par exemple le Conseil des Arts — comme certains l'ont suggéré — devait être soumis aux directives du cabinet ou du Conseil du trésor, cette agence fédérale de soutien des arts pourrait devenir un instrument de contrôle gouvernemental sur la production des arts. Cela pourrait mener à un art d'Etat, consacré exclusivement à la glorification en peinture, en paroles et en musique, des dirigeants politiques.

Cette année, la Conférence canadienne des arts a adopté un certain nombre de résolutions énergiques, dont certaines se contredisent entre elles. Il reviendra au conseil exécutif de démêler les conflits dans les résolutions adoptées.

Il est déterminé à gagner le prix du meilleur danseur

music machine
LE GRAND FILM MUSICAL QUE VOUS ATTENDIEZ!

PLUS!
"FLIC OU VOYOU"

CANARDIERE
LES GALERIES CANARDIERE 661-8575 OÙ VOYOU? 19h45

C'est son amie qui lui trouvait ses petites amies...

LA RABATTEUSE

Chris CHITTEL
Borje NYBERG

Dès DEMAIN!

MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH EST 522-2828

CINEMAS ODEON

UNE AVENTURE AU-DELA DE LA PEUR ET DE LA FOLIE...
FRANCIS FORD COPPOLA
MARLON BRANDO
LE DAUPHIN
Les moins de 14 ans \$1,50

ENFIN REUNIS!
En l'an 2000, être chauffeur ne sera plus un crime... Ce sera le sport national!
DAVID CARRADINE
SYLVESTER STALLONE
LA COURSE DE LA MORT
Dès DEMAIN!

VOUS AVEZ AIME LA CHANSON, alors voyez le film!
FRANÇOIS ET MUSIQUE DE CLAUDE FRANCOIS
LE TELEPHONE PLEURE
Dès DEMAIN!

Gagnant de 5 POUR TOUS
"OSCAR"
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
DUSTIN HOFFMAN
Meilleur Second Rôle Femme
MERYL STREEP
KRAMER contre KRAMER
7^e sem.

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-3745
STATIONNEMENT INTERIEUR
PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE

LES CINEMAS FRANCE FILM

DRÔLE DE JOUEUR DE FOOTBALL!
BUD SPENCER
Mon nom est BULLDOZER
LA BRIGADE DES ANGES
cinéma le paris 1 royal 522-2828

WOODY ALLEN
"INTERIEURS"
DIANE KEATON
MAUREN STAPLETON
GUERRE ET AMOUR
cinéma le paris 2 522-2828

APRES LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS VOICI
PETER USTINOV, JANE BAKIN
LOS CHILES, METTE DAVIS
MIA FARRROW, JON FINECH
OLIVIA HUSBY
GEOFFREY HUGHES
ANGELA LANSBURY
DAVID NYVÉN
cinéma le paris 3 522-2828

Jeux Intimes à Domicile
LES CRACKS
AU LIT
L'ANNONCE FAITE AU MARI

EST-CE UN CRIME QUE DE DONNER DU PLAISIR? Il y a bien longtemps qu'Hollywood ne nous avait pas présenté un film aussi excitant... Il va sûrement en choquer plusieurs.

GIGOLO AMERICAIN
Un film de Paul Schrader avec Richard Gere et Lauren Hutton
2e Film: "FAUT TROUVER LE JOINT"
Gigolo: 20h55 CAPITOL 917-57-58-08-08 Joint: 19h15

et la tendresse? Bordel!
Un film de Patrick SCHULMANN
avec Jean-Luc BIDEAU
Evelyn DRESS
Bernard GIRAudeau
STE-FOY 2 19h, 21h, 6^e sem.

UN RECORD! PLUS DE 4 MILLIONS DE SPECTATEURS AUX ETATS-UNIS.
"Il fait disparaître la distinction entre les films de sexe et les films d'art."
— Charles Michener, NEWSWEEK
"D'une qualité et variété supérieures à 'Deep Throat'."
— Judith Crist, NEW YORK MAGAZINE
L'Enfer pour Miss Jones
GEORGINA SPELVIN
HARRY REEMS
La série modifiée de Gerard Damiano
2^e GRAND FILM EN VERSION ORIGINALE
Ges adorables Victorienes
LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE
Horaire: Victoria: 19h30 et 22h05; Victorienes: 20h30
EMPIRE 24 DE LA FABRIQUE 652-2190

UN NOUVEAU PROGRAMME EN GRANDE PREMIERE
découvrez le SECRET des SENSATIONS
les PASSIONS de MONIQUE
"l'âme bien en chair!"
LA VITRINE DU PLAISIR
MONTY 13h, 15h55, 18h30, 21h05
Vienne 14h30, 17h25, 20h00
STE-FOY 1 19h, 21h, 6^e sem.

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL... VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIÈGE!
"IRRÉSISTIBLE!"
— L'Express
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
avec Jean-Louis BARRON
EDOUARD MOLARU
2e Film: RETOUR
Un film de HAL ASHBY avec Jane FONDA, Jon VOIGHT
Répétés, complète 13h15, 15h00, 19h00
STE-FOY 3 19h, 21h, 6^e sem.

"Honore la femme... et celle des autres."
SERIAL
Un film de Bill Parks avec Tuesday Weld
Dès Demain! 13h15, 15h00, 19h00
CINEMA 2 522-4324

be Sem. à Qué.
le Tambour
Un film de Volker Schlöndorff d'après le roman de Günter Grass
CANADIEN 19h00 et 20h40

La revue Playboy a consacré 10 pages à Nastassia Kinski — la découverte sensationnelle de Polanski
avec MARCELLO MASTROIANI et NASTASSIA KINSKI
CINEMA 1 19h00 et 21h00

Joron réoriente les activités de son ministère



M. Guy JORON

par Marie CAQUETTE

Tandis que l'Office de protection du consommateur vivra sur les lancées de la nouvelle loi sur la protection du consommateur, l'activité du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières se déplacera au cours des prochains mois dans le secteur des institutions financières.

Déjà, deux projets de loi sont annoncés pour l'automne, révélant hier soir le ministre Guy Joron lors de l'étude des crédits de son ministère. L'un portera sur les valeurs mobilières dont la loi a besoin d'être modernisée, de dire le ministre, et l'autre sur les caisses d'épargne et de crédit. Cette loi devrait élargir le "pouvoir de placement" de ces institutions coincées dans une loi

désuète et les mettre sur le même pied que les grandes banques à charte en ce qui concerne le crédit commercial et industriel.

M. Joron, aux institutions financières depuis huit mois, expliquait ce déplacement des énergies à ses collègues par ces mots: "La vocation du ministère n'est pas exclusivement de protéger l'épargnant mais de dynamiser le plus possible les institutions financières dans le sens du développement économique". Le ministre, lui-même millionnaire, estimait que les épargnes québécoises pouvaient totaliser quelque 100 milliards de dollars dont une majeure partie sont gérés

par des institutions relevant de son ministère.

Selon le ministre, ce n'est toutefois pas tellement par des lois que l'épargne québécoise sera utilisée de façon plus dynamique qu'avant mais "par de bonnes relations avec les gérants des grands portefeuilles québécois". Entre les risques insensés et l'ultra-conservatisme qui règne au Québec en matière de placements financiers, M. Joron voit de la place pour infléchir graduellement le cours des choses et amener les institutions financières à ne pas trop délaisser les placements par actions qui permettent d'exercer un contrô-

le sur l'économie. L'épargne considérable des Québécois, placée surtout dans les hypothèques et les obligations, ne correspond pas à un contrôle de même importance sur l'économie, disait-il.

Le projet de loi sur les caisses d'épargne viendrait par ailleurs corriger la situation inéquitable faite à ces institutions financières obligées de se retirer actuellement du financement des entreprises quand celles-ci requièrent des capitaux d'importance. "Des institutions financières locales soutiennent de petites entreprises dans la phase de mise sur pied, illustrait le député de Beauce-Sud, le notaire Her-

mann Mathieu; quand ça devient gros, l'assiette au beurre est ramassée par des banques en raison des restrictions imposées aux caisses d'épargne!"

Protection du consommateur

La mise en veilleuse de l'aspect législatif de la vocation "consommateurs" du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières n'empêche toutefois pas la campagne d'information de l'office sur la nouvelle loi sur la protection du consommateur de battre son plein. Déjà plus d'un million et demi de brochures

décrivant cette nouvelle loi ont été distribuées au public.

L'Office de protection du consommateur aura en 1980 un budget de plus de six millions et demi. La contrepublicité de l'office centrée sur un message télévisé mettant en vedette Yvon Deschamps coûtera une somme de plus d'un demi-million de dollars financés par la taxe de 2 pour 100 sur la publicité électronique. Signalons enfin l'immense popularité ou le succès phénoménal de la revue Protégez-vous, publiée par l'office, qui a quelque 245.000 abonnés très satisfaits et au moins un million de lecteurs au Québec qui se recrutent de plus en plus

chez les milieux de l'entreprise manufacturière et chez les jeunes.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal

LE SOLEIL



CAGES À LAPIN — COUVEUSES — MANGEOIRES — ABREUVOIRS — Etc.

EQUIPEMENT PROGRÈS INC.

723, boul. Pierre-Bertrand
Ville Vanier — Québec — 687-2151



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

Les soumissions pour les appels d'offres mentionnés ci-dessous seront reçues et ouvertes par la Société des alcools du Québec au plus tard à l'heure et la date spécifiées, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

DOSSIER: SP-265

PROJET:

AMÉNAGEMENT D'UNE
SUCCURSALE SITUÉE AU
900 EST RUE BEAUBIEN
À MONTRÉAL

le jeudi 26 juin 1980 à 10:00 heures

le soumissionnaire devra avoir sa principale place
d'affaires au Québec

cautionnement de soumission de 10%

DOSSIER: SP-266

PROJET:

AMÉNAGEMENT D'UNE
SUCCURSALE SITUÉE AU
1 PLACE VILLE-MARIE
À MONTRÉAL

le jeudi 26 juin 1980 à 10:15 heures

le soumissionnaire devra avoir sa principale place
d'affaires au Québec

cautionnement de soumission de 10%

DOSSIER: SP-268

PROJET:

AMÉNAGEMENT D'UNE
SUCCURSALE SITUÉE AU
7601 BOULEVARD DES
GALERIES D'ANJOU
À VILLE D'ANJOU

le jeudi 26 juin 1980 à 10:30 heures

le soumissionnaire devra avoir sa principale place
d'affaires au Québec

cautionnement de soumission de 10%

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905 Ave. de Lorimer
Montréal, (Québec)
H2K 3V9

CENTRE
DE DISTRIBUTION
MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, (Québec)
H1N 3M7

CENTRE
DE DISTRIBUTION
QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, (Québec)
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Les documents complets d'appel d'offres sont également disponibles gratuitement pour consultation sur place.

Lorsque requis, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme garantie de soumission, soit un chèque visé en monnaie légale canadienne établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec et tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour la valeur spécifiée, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



Modèle Q-857-083

...et regardez cela!

Téléviseur Lloyd's
5" CA/CC
Combiné
TV/Radio

\$19999
OU MOINS

Modèle L108
* mesuré en diagonale

Cabinet sur
roulettes
\$4999
OU MOINS

Modèle YT 7230

DISQUES ET CASSETTES
NON INCLUS

- Ira n'importe où avec vous, convient pour l'auto ou le bateau, fonctionne avec l'adaptateur CC (fourni) ou sur 9 piles "D" (non fournies)
- Adaptateur CA (fourni) pour usage à domicile
- Écouteur pour audition en privé
- Réception VHF/UHF et AM/FM
- Écran anti-éblouissement incorporé
- Poids net: seulement 7 livres ½

Profitez immédiatement
de ces valeurs exceptionnelles!

LLOYD'S
Un nouveau monde d'électroniques

Zellers Disponible chez tous les marchands participants	Pascal 4434 boul. Royale Trois-Rivières, Qué.	Champlain Importateur 351, boul. Charest est Québec, Qué.	Bédard Louis Inc. 4885, 1re Avenue Charlesbourg, Qué.	Centre Audio Drummond 199, rue Hériot Drummondville, Qué.	Colonial Electroniques Ltée 11610, 2e Avenue St-Georges, Qué.
Les magasins Continental Disponible chez tous les marchands participants	Pascal 2700, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Ste-Foy, Qué.	J.-M. Edmond Cité Electronique 383, de la Canadière Québec, Qué.	Westburne C.P. 8200, 1520, Sempie Québec, Qué.	Radio d'Auto Québec 2000, Sanfaçon Québec, Qué.	Colonial Electroniques Ltée 162, St-Germain ouest Rimouski, Qué.
Les magasins Allard Disponible chez tous les marchands participants	Carrier Meubles 1830, boul. Pie IX Val-Bélair, Qué.	Légaré 500, rue St-Joseph est Québec, Qué.	Lionel Giroux 252, St-Jean Drummondville, Qué.	Jacques Dumas 6264, boul. Morigeau St-Fran., Montmagny, Qué.	Jean Croteau 8925, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg, Qué.
People Disponible chez tous les marchands participants	J.-D. Lejeune 549, Commerciale La Tuque, Qué.	F.W. Woolworth 165, Hériot Drummondville, Qué.	St-Cyr & Frères 147, St-Joseph St-Roch, Qué.	Colonial Electroniques Ltée 725, boul. Charest est Québec, Qué.	Alain Dionne St-Pascal Kamouraska, Qué.
Pascal Carrefour de l'Estrie 3100, boul. Portland Sherbrooke, Qué.					Lucien Paré et Fils 866, rue Principale St-Marc des Carrières, Qué.